

# 1...bis

Belgique-België

P.P.

1050 Bruxelles 5  
1/7658

TRIMESTRIEL  
BUREAU DE DÉPÔT : 1050

...bruxelles informations sociales

décembre 2002  
n°151



## Actes du Colloque **SOLIDARITES** entre générations

## Allocution de bienvenue

---

**Michel Pettiaux\***, **4**  
*Président du Conseil  
bruxellois de coordination sociopolitique asbl*

## De l'importance des solidarités entre les générations

---

**Alain Hutchinson,** **7**  
*Membre du Collège de la Commission communautaire  
française de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Action  
sociale, de la Famille et du Budget.*

## Décloisonner les générations

---

**Patricia Fontaine,** **9**  
*Psychologue, Présidente de Courants d'Âges asbl*

## Table ronde européenne: échanges de pratiques intergénérationnelles

---

**Isabelle Boniver,** **11**  
*Sociologue coordinatrice "personnes âgées"  
de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale*

## Les ateliers, moments de rencontres, d'échanges, ...

---

2

**Muriel Maldague,** **17**  
*Coordinatrice au CBCS*

**et Catherine Reynaerts,**  
*Sociologue, professeur de méthodologies du Service Social  
à la Haute Ecole Paul-Henri Spaak*

## Manifeste pour une société solidaire et intergénérationnelle

---

**Myriam Leleu,** **24**  
*Sociologue, gérontologue,  
Bureau d'Etudes et de Recherche en Sociologie*

## Bibliographie sélective

---

**Myriam Leleu,** **34**  
*Sociologue, gérontologue,  
Bureau d'Etudes et de Recherche en Sociologie*

\*Michel Pettiaux fut Président du CBCS jusqu'en juin 2002



**Bis n°151 – décembre 2002**

Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Le bis est membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles. Les sommaires peuvent être consultés sur le site : <http://www.arsc.be>

**Editeur responsable**

Willy Janssens  
Rue du Président 53 - 1050 Bruxelles  
Tél. et Fax : 32 (0)2 511.89.59  
E-Mail : [cbcs@euronet.be](mailto:cbcs@euronet.be)

**Conseil d'administration**

Michel Baesens, Marie-France Bourton, Milou Depré, Marc Dumont, Carine Vandroogenbroeck, Catherine Reynaerts, Jean Grimaldi, Antoine Lebrun, Jean-Charles Houzeau, Jenny Rose, Carine Vanhoudenhoven, Fouad Mabrouk, Manuel Larsson de Castro, Solveig Pahud, Willy Janssens, Lydwine Verhaegen, Gustave Stoop, Michel Pettiaux, Liliane Vermote, Nicole Grimberghs, Michel Hemmercyck, Nathalie Hoffstadt, Eric Messens, Danièle Nootens, Liliane Pelosie, Marie-Françoise Van Lil.

**Coordinateurs**

Muriel Maldague  
[mmaldague.cbcs@misc.irisnet.be](mailto:mmaldague.cbcs@misc.irisnet.be)  
Alain Willaert  
[awillaert.cbcs@misc.irisnet.be](mailto:awillaert.cbcs@misc.irisnet.be)

**Ont participé à la réalisation de ce numéro**

Isabelle Boniver, Alain Hutchinson, Myriam Leleu, Muriel Maldague, Michel Pettiaux, Catherine Reynaerts, Alain Willaert

**Conception graphique, mise en page et production**

Nathalie Witvrouwen sprl

**Photos**

Bruno D'Alimonte (couverture et pp. 5-8, 10-13, 16, 19-23, 25, 28, 30, 32 et 33)

Par respect de l'environnement, le ...bis est imprimé sur du papier non blanchi au chlore.

**Abonnements**

Membre du CBCS: gratuit  
Non membre: 16,15 €/5 n°s à verser au compte  
001-2241709-18 avec la mention «abonnement ...bis»

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.

Les Nations Unies avaient déclaré 1999, année internationale de la personne âgée; orientée vers «une société pour tous les âges», elle s'inscrivait sous le signe de la solidarité entre génération.

En recommandations finales du Comité belge francophone, son Président, Jacques Zwick affirmait : «... Dans la société globale, il y a une valorisation sociale réciproque des générations par le croisement des expertises, des savoirs et des savoir-faire, du dynamisme novateur des uns et de la mémoire précieuse des autres. Notre humanisme revendique une société accueillante à tous les âges et respectueuse des rythmes différents des uns et des autres, également appelés à se développer et à s'épanouir.»

C'est dans la perspective de ces recommandations que le 12 décembre 2001, le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique a organisé un colloque européen intitulé «Les nouvelles solidarités entre générations» avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

«Pourquoi parler des solidarités entre générations, concept fréquemment analysé, étudié, exploré aujourd'hui parce qu'aujourd'hui, justement ce n'est plus l'évidence alors que pendant des siècles il était une réalité, une nécessité de survie ...».

Dans le sillage de Jean-Pierre Haquin, directeur de l'Auberge du Vivier et orateur dans l'atelier «Solidarités intergénérationnelles et lieux de vie», on peut se réjouir des progrès de la sécurité sociale depuis une centaine d'années mais parallèlement, on se doit de constater qu'elle a créé des effets pernicieux en favorisant un certain individualisme et un cloisonnement des catégories sociales.

Pour lui, notre société devrait identifier ses effets pervers et trouver des réponses en créant un espace pour qu'un tissu social se restaure, en ne se passant plus de l'acquis, du savoir-faire d'une partie de la population de plus en plus nombreuse ...

Destiné à tous les acteurs de l'action sociale et de la santé, l'objectif était d'aborder le thème des relations entre les générations sous l'angle intersectoriel, de se pencher sur l'intergénérationnel au quotidien, d'échanger des compétences, d'entrouvrir des portes, de nouvelles voies, de découvrir des initiatives et expériences tant européennes que belges, d'axer la réflexion sur l'importance des liens à créer entre les différents groupes d'âge, ... Telles sont les voies que le colloque sur «Les nouvelles solidarités entre générations» a voulu aborder durant cette journée.

**Dans le bis 151, nous vous invitons à lire les actes du colloque ...**

En introduction, les discours d'Alain Hutchinson, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Action sociale, du Budget et de la Famille et Michel Pettiaux, Président du CBCS ; ensuite, Patricia Fontaine, psychologue, Présidente de l'asbl Courants d'Âges présenta son expérience de l'intergénérationnel à travers ce réseau d'expériences, lieu de ressources et d'échanges.

Les témoignages ensuite de trois acteurs européens : Rita D'Antonio, membre du Conseil national de l'Association Nationale des Comités et Services Sociaux des personnes âgées - ANCeSCAO (Italie), Elio D'Orazio, membre d'ANCeSCAO et membre de l'Observatoire national de la présidence du Conseil des ministres (Italie) et Christian Robert du mouvement de la Flamboyance (France).

L'après-midi, les ateliers «Solidarités intergénérationnelles et lieux de vie», «Solidarités intergénérationnelles et interculturelles» et «Solidarités intergénérationnelles, savoir-faire et savoir-être» réunissaient des expériences belges, des «niches de bien-être» comme cela a été évoqué : les Trois Pommiers, l'Auberge du Vivier, la Maison St-Ignace, les Moulins, Dar Al Amal, la Barricade, le CEGRAP, Abracadabus, le projet Ages et Images, Entr'Âges, le projet PIDES.

Grâce aux réflexions des participants et des orateurs, «spécialistes de l'intergénérationnel» mais aussi au regard d'une sociologue-gérontologue, Myriam Leleu tout au long de la journée, le colloque aura permis «d'apporter sa pierre à l'édifice des volontés de maillage intergénérationnel».

Nous tenions à remercier particulièrement la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale pour sa précieuse aide, les membres du CBCS pour leur soutien et leur participation comme animateur et rapporteur dans les ateliers mais aussi les orateurs pour leur présence et leur enthousiasme.

Muriel Maldague  
Coordinatrice

# ALLOCUTION DE BIENVENUE

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Au nom du Conseil d'Administration, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette journée consacrée aux solidarités entre les générations. Ce n'est certes pas le premier colloque sur ce thème. Nombre de publications existent également. Pourtant, il nous paraît aujourd'hui important d'élargir le public au-delà d'un cercle relativement réduit d'initiés.

L'intergénérationnel est un secteur de l'action sociale et socioculturelle qui mérite une réflexion et une prise de conscience transversales et intersectorielles.

Comme nous le verrons tout au long de nos travaux, les expériences intergénérationnelles menées tant en Belgique que dans d'autres pays européens, touchent au logement, au bien-être, aux relations interculturelles, etc.

Lorsqu'il y a trois mois, la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale nous a demandé d'organiser cette journée, l'objectif premier qui s'est imposé à nous a bien été celui-là : faire connaître et reconnaître les initiatives de solidarités entre les générations auprès de l'ensemble des secteurs de l'action sociale.

Le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique est à cet égard assez bien placé. Notre organisme regroupe en un orga-

ne de concertation et de représentation quelque 70 fédérations et associations actives dans tous les secteurs de l'action sociale : centres d'action sociale globale, aide aux personnes handicapées, aux familles, lutte contre les toxicomanies... Que l'on m'excuse de ne pas les citer tous.

Notre souci est le décloisonnement des secteurs. Ceux-ci ont trop tendance, on le sait, à se replier sur eux-mêmes. Notre principal outil pour atteindre cet objectif est la diffusion de l'information. Via notre revue, le Bruxelles Informations Sociales, via l'organisation de conférence-débats et de colloques ou encore via la constitution de groupes de travail chargés de dégager une position commune sur une problématique donnée.

Vous l'aurez compris, le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique n'est pas directement actif dans le domaine qui nous réunit aujourd'hui, mais il joue son rôle de diffuseur d'information et sert de caisse de résonance à un secteur d'activités peut-être encore trop confiné dans la seule sphère socioculturelle.

Un secteur d'activités qui aujourd'hui s'organise, au niveau de notre pays bien sûr, mais aussi au niveau européen, et mondial. Nous savons que la solidarité entre les générations à tous les niveaux – famille, communauté et nation – est le principe de base de l'institution d'une société pour tous les âges. La solidarité est également une condition préalable fondamentale de la cohésion sociale et un des fondements des services publics officiels de protection sociale et des systèmes non structurés de prestation de soins.

L'évolution démographique, sociale et économique appelle une adaptation des systèmes de retraite, de sécurité sociale, et de protection sanitaire à long terme permettant de soutenir la croissance économique et le développement et de faire en sorte que le niveau des revenus et la prestation des services répondent effectivement aux besoins.

Au sein de la famille et de la communauté, chacun peut bénéficier des liens entre les générations. Malgré la mobilité géographique et l'éloignement imposé par les contraintes de la vie

moderne, la grande majorité des individus, toutes cultures confondues, entretiennent tout au long de leur vie d'étroites relations avec leur famille, relations qui vont dans les deux sens puisque les personnes âgées contribuent souvent largement, sous forme d'aide financière et autres, à l'éducation et au bien-être de leurs petits-enfants et autres membres

*L'intergénérationnel est un secteur de l'action sociale et socioculturelle qui mérite une réflexion et une prise de conscience transversales et intersectorielles.*

de leur famille.

Tous les secteurs de la société, y compris les gouvernements, devraient s'efforcer de resserrer ces liens. Néanmoins, il importe de reconnaître que, pour les personnes âgées, la cohabitation avec les générations plus jeunes ne correspond pas toujours à un choix délibéré ni ne représente la meilleure des solutions.

Un des objectifs consiste donc en un renforcement de la solidarité intergénérationnelle par le biais de l'équité, de la réciprocité et de la répartition équitable des ressources entre les générations.

*L'évolution démographique doit s'accompagner d'une évolution sociale et d'un changement des mentalités. Sans préjuger des conclusions qui sortiront de cette journée, il est déjà permis de citer quelques pistes de réflexions et d'actions.*

- mieux faire comprendre que la question du vieillissement intéresse tous les groupes d'âge ;
- revoir les politiques en vigueur afin de promouvoir la solidarité entre les générations ;
- prendre des initiatives visant à promouvoir des échanges mutuels et féconds entre les générations, et qui reconnais-

\* Michel Pettiaux fut président du CBCS jusqu'en juin 2002

- sent la contribution que les personnes âgées peuvent apporter à la société ;
- d. multiplier les occasions d'entretenir et de resserrer les relations entre les générations au sein des communautés locales, notamment en facilitant les réunions de tous les groupes d'âge et en évitant la ségrégation générationnelle ;
  - e. promouvoir l'entraide entre les générations en tant que condition préalable au développement social ;
  - f. mener des recherches sur le cadre de vie des personnes âgées, notamment sur celles qui vivent en famille et celles qui vivent seules dans diverses cultures et environnements.

Un dossier du quotidien français «Libération» du 2 décembre 2000 était d'ailleurs consacré au thème de vivre au XXI<sup>ème</sup> siècle avec comme un des titres chapeau «une nouvelle forme de solidarité féminine entre générations», et le rapport d'une expérience tentée à Mulhouse où un projet d'appartement inter génération comptera 8 appartements conçus pour 4 familles élargies.

Vous aurez compris, ce n'est qu'un exemple parmi d'autres mais qui témoigne de l'importance et de l'intérêt de se pencher sur ces questions.

Comme le disait Jean Baudrillard : *«On peut vivre et survivre avec le monde réel, avec le principe de réalité, c'est ce que nous faisons d'une certaine façon, mais c'est beaucoup plus amusant de faire le pari que la réalité n'existe pas !»*.

Et bien Mesdames, Messieurs, la réalité existe et doit être affrontée avec lucidité et force, même si comme le disait Antoine de Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince* : *«on ne voit bien qu'avec son cœur»*.

En guise de conclusion temporaire, je pense comme Montaigne dans ses Essais qu' *«il vaut mieux une tête bien faite que bien pleine»*.

Nous aurons au cours de cette journée l'occasion de prendre connaissance d'avis compétents, divers, riches d'expériences et porteurs d'idées nouvelles.

Pour débiter nos travaux, j'ai le grand plaisir d'accueillir Monsieur Alain Hutchinson, Ministre Membre du Collège francophone chargé de l'Action Sociale, de la Famille et du Budget.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un travail fructueux.



*(...) la solidarité  
entre les générations  
à tous les niveaux – famille,  
communauté et nation –  
est le principe de base de  
l'institution d'une société  
pour tous les âges.*



6



## De l'importance

# DES SOLIDARITÉS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

C'est avec plaisir que j'introduis cette journée de travail européenne consacrée à l'échange d'expériences en matière de solidarités entre les générations. La question est en effet essentielle, et ce n'est pas par hasard si, dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne, nous avons souhaité une rencontre sur ce thème.

**P**our caractériser brièvement l'enjeu qui nous préoccupe, l'on pourrait faire le constat d'un double mouvement contradictoire, induit par notre société de développement. Il faut d'abord constater la disparition d'un modèle ancien, qui était organisé autour de familles élargies. Les différentes générations demeuraient ensemble, chacun ayant un rôle dans le fonctionnement du groupe.

Les plus âgés transmettaient un savoir, une tradition aux plus jeunes, pouvaient assurer la prise en charge affective des enfants. Et par ailleurs, ils étaient assistés par la famille entière pour faire face aux difficultés liées à l'âge.

L'éclatement des cellules familiales, qui a certainement permis à chacun de ses membres et particulièrement aux femmes, de gagner une autonomie et une indépendance nouvelle, a aussi placé les plus âgés dans une situation d'isolement.

Le développement des maisons de repos, comme palliatif, n'a certainement pas inversé cette tendance.

Au contraire, les personnes âgées ont été placées dans la perspective de mécanismes d'assistance, parfois de mise sous tutelle, tout en étant dépossédés de leur rôle d'acteur de la solidarité familiale et collective.

*Il faut (...) repenser  
les solidarités entre  
les générations.*



Par ailleurs, la population de nos sociétés vieillit. L'espérance de vie augmente d'un an tous les quatre ans.

Dans quelques années, entre 1/5 et 1/4 des populations des grandes villes européennes aura plus de 60 ans.

La population vieillit, et vieillit bien. Les personnes âgées, même confrontées à des problèmes de santé, restent actives longtemps.

**La vieillesse ne peut plus, non plus, être résumée à un destin individuel. C'est devenu une question sociale qui exige de prendre en compte la situation d'une grande partie de la population, tant en terme de besoins que de capacité à participer au développement collectif.**

Il faut, et c'est bien le thème de nos travaux, repenser les solidarités entre les générations.

L'affaire n'est évidemment pas simple. C'est aussi une question de mentalité. Aujourd'hui, l'âge est souvent une barrière secrète entre les générations, qui laisse à leur solitude les personnes âgées.

Il revient donc aux pouvoirs publics de soutenir des initiatives qui visent à instaurer des solidarités nouvelles entre les générations. Des lieux de vie et de logement communs doivent notamment être favorisés par des expériences intergénérationnelles.

Je pense notamment aux projets de maison communautaire ou aux habitations « kangourou » : la cohabitation quotidienne des personnes y permet une rencontre dynamique entre des générations, aux origines sociales et culturelles différentes.

Les difficultés des uns dans la vie collective sont compensées par les capacités des autres et vice-versa.

Mais les acteurs de terrain doivent aussi agir de manière transversale et intersectorielle touchant ainsi plusieurs champs de l'intervention sociale : le social, l'éducation permanente, la formation continuée, la santé, l'enseignement ...

Il faut en effet vaincre les résistances et rendre possible l'émergence de tels projets.







Il importe d'établir un maillage social et communautaire entre les aînés et les plus jeunes, et de susciter la rencontre. L'objectif principal de ce maillage doit être la pacification des différends qui existent entre les générations. Les moyens d'y parvenir restent bien sûr à définir par les opérateurs de terrain : cela va des rencontres conviviales de quartier, aux expériences concrètes des papys et mamys conteuses dans les écoles ou les bibliothèques publiques...

Dans le même ordre d'idée, pour susciter les solidarités de proximité, il importe de favoriser l'organisation d'activités susceptibles de renforcer les liens de voisinage ainsi que les actes de médiation dans les quartiers populaires.

Je prends pour exemple le travail accompli dès 1993 par une association de Saint-Josse-Ten-Noode où vieux Belges et jeunes d'origine marocaine et turque se sont rapprochés autour d'activités visant à limiter les peurs et l'agressivité dues à des incompréhensions interculturelles et intergénérationnelles. Dépasser la peur de l'autre, c'est rompre avec les préjugés et les a priori.

Ces actions devraient aussi être développées en maisons de repos. Celles-ci devraient davantage s'ouvrir au monde et aux dynamiques culturelles et sociales de la vie de quartier.

Il faut cependant rester attentif : la cohabitation intergénérationnelle ne se décrète pas, elle doit impérativement rester libre et désirée. Vous le savez, c'est un travail difficile, certainement de longue haleine et qui nécessite de chacun créativité et souplesse d'intervention.

Une série de projets existent aujourd'hui à Bruxelles, et ailleurs en Europe. J'ai confiance dans les acteurs de terrain pour qu'ils permettent à la pépinière de projets qui fourmillent encore dans les cartons de surgir, et qu'ils permettent également au pouvoir politique de leurs assurer une cohérence.

J'espère qu'une journée comme celle-ci permettra de confronter les pratiques des uns et des autres, permettra la rencontre, et le débat et, pourquoi pas, de faire émerger des initiatives nouvelles, et des partenariats constructifs et dynamiques en matière de pratique intergénérationnelle.

C'est dans cette perspective, et avec cet espoir, que j'ouvre nos travaux.

Je vous remercie.

*La cohabitation intergénérationnelle ne se décrète pas, elle doit impérativement rester libre et désirée.*





# DÉCLOISONNER LES GÉNÉRATIONS\*

L'intergénérationnel est un thème que l'on entend depuis quelques années dans tous les discours. Mais que recouvre-t-il ? Nous y associons tous des images liées à nos histoires personnelles. Les grands-parents, le quartier, le village... Mais aussi trop souvent encore, des clichés du style «deux jeunes avec un beau sourire, et à proximité une personne âgée respirant le bonheur et la sagesse, le tout sous un magnifique couché de soleil».

Ceci ne reflète pas les enjeux auxquels notre société est confrontée. Il est important de se rendre compte que l'intergénérationnel est aujourd'hui un réel choix de société, qui s'appuie sur la reconnaissance des apports respectifs de chaque génération, et non pas sur la nostalgie «du bon vieux temps». C'est aussi reconnaître que pour développer une telle solidarité, il faut être attentif à ne pas intégrer les jeunes OU les vieux, mais bien les jeunes ET les vieux avec des échanges réciproques entre générations.

Nous sommes souvent confrontés à la notion d'indépendance. Chacun vise à la maintenir le plus longtemps possible. Mais aussi à celle de dépendance. Même si on ne le veut pas, on dépend toujours de quelqu'un ou de quelque chose. J'introduis ici la notion d'interdépendance, qui vise la réciprocité des attentes, des besoins et des échanges entre les générations.

Le concept est apparu dans les années 1970', en vue de rétablir une société plus conviviale et démocratique. Les expériences sur le terrain ont pris forme et importance au milieu des années 1980', et surtout dans les 10 dernières années.

Il faut reconnaître que beaucoup d'initiatives viennent des aînés. Cela ne peut que nous interpeller. Cela voudrait-il dire que les aînés n'ont plus envie de se laisser enfermer dans des clichés de dépendance aux autres? Et qu'est-ce qui fait le succès de ces initiatives? Cela voudrait-il dire que les plus jeunes prennent conscience que l'on ne peut vivre en vase clos, chacun pour soi,

mais que chacun, le long de toute sa vie, est en recherche du sens, des racines et des valeurs propres à nos sociétés.

En tout cas, ce qui fonctionne, c'est l'écoute, l'importance de la transmission, qui ne se passe pas que dans un sens mais est réciproque, c'est le partage d'expérience, la recherche de points d'ancrage dans une société où tout va très vite.

Mais du chemin doit encore être parcouru pour que le concept intergénérationnel s'intègre naturellement et harmonieusement dans notre vie de tous les jours.

Le réseau Courants d'Âges définit ce concept au travers de quatre principes :

1. Le développement d'une société pour une vie collective fertile et équilibrante dépend en particulier de l'apport et de la spécificité de chaque classe d'âge ;
2. Les activités mettant en contact les différentes classes d'âge doivent permettre à chacune de donner et recevoir selon son potentiel des savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin que tous puissent s'approprier ou se réapproprier son histoire et s'y insérer comme acteur ;
3. Reconnus comme acteurs, les partenaires de tels projets doivent, dans l'urgence, en devenir non seulement les co-déterminataires mais aussi les co-acteurs et les co-déterminateurs ;
4. Chaque classe d'âge a sa spécificité. C'est important : les générations existent, sont différenciées et ces différences doivent être reconnues.

Si le réseau Courants d'Âges existe, c'est qu'une série d'opportunités se sont présentées, saisies par ceux qui ont relevé le défi de créer une synergie entre une série d'associations aux objectifs similaires. Le 1<sup>er</sup> temps fut l'année européenne de la solidarité entre les générations, en 1993. Vinrent ensuite le soutien de la Fondation Roi Baudouin, l'accompagnement continu du service des affaires socioculturelles de la Commission communautaire française, et, depuis juillet 2001, la reconnaissance de Courants d'Âges en tant que service d'éducation permanente par la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

En tant que réseau représentant des associations aux activités différentes mais aux visées et objectifs communs, Courants d'Âges se veut aussi un groupe de pression et d'interpellation des instances politiques concernées par ces questions ou susceptibles de l'être. Il s'agira entre autre de créer des conférences, des tables rondes, des rencontres ...

\* Titre et synthèse de l'intervention orale : Alain Willaert,  
coordinateur au CBCS





Le réseau est aussi un lieu de ressources et d'échanges de pratiques professionnelles.

Au travers de l'ensemble des expériences des membres du réseau, quelques concepts peuvent être mis en exergue :

1. La transmission de l'expérience de vie ;
2. Le décloisonnement entre les générations ;
3. La reconnaissance de chacun comme acteur d'un processus, et non simple consommateur de services.

A l'heure actuelle, beaucoup se demande encore : «L'intergénérationnel ? Pour qui est-ce, à qui cela appartient-il ?», alors que tout le monde est concerné, la transversalité des compétences étant nécessaire.

Pour que de telles initiatives perdurent, il faut une volonté politique et des moyens. Il s'agit de pouvoir initier de nouvelles expériences créatrices d'un changement de société.

Bonne journée.

Courants d'Âges  
La Gerbe asbl  
Rue Thiefry 45  
1030 Bruxelles  
Tél. : 02.216.74.75  
Fax : 02.215.18.79



*En tout cas, ce qui fonctionne, c'est l'écoute, l'importance de la transmission, qui ne se passe pas que dans un sens mais est réciproque, c'est le partage d'expérience, la recherche de points d'ancrage dans une société où tout va très vite.*

# TABLE RONDE EUROPÉENNE: *Echanges de pratiques intergénérationnelles*



L'organisation du colloque du Conseil bruxellois de coordination socio-politique découlait de l'importance grandissante de construire une société imprégnée d'esprit intergénérationnel et d'action bénévole. Cette journée d'étude a ainsi donné l'occasion à des représentants d'associations européennes de souligner l'importance des pratiques intergénérationnelles en Europe. Dans ce présent rapport, nous tenterons de transmettre les présentations des associations, leurs pratiques intergénérationnelles et bénévoles, leurs constatations, tout en insistant sur quelques notions communes et/ou divergentes.

Les participants à la table ronde de ce 12 décembre 2001 ont certainement permis au public présent une meilleure vision et incidence du travail entourant l'intergénérationnel et le bénévolat. Même si celle-ci ne reflète pas la totalité de l'expérience européenne, elle n'en constitue pas moins un point de départ comparatif.

Il s'agissait de Christian Robert du Mouvement de la Flamboyance (France) ; Rita D'Antonio, membre du Conseil national de l'Association nationale des Comités et Services Sociaux de personnes âgées - ANCeSCAO (Italie) et Elio D'Orazio, membre d'ANCeSCAO et membre de l'Observatoire national de la présidence du Conseil des ministres (Italie).

## **France : intergénérationnel et culture**

Christian Robert est le directeur artistique du mouvement de la Flamboyance, réseau français dont le siège national est situé à Paris.

Créé en 1990 à l'initiative du Ministère de la Culture français, le mouvement de la Flamboyance intervient sur les questions de l'âge et de la vieillesse et leurs conséquences culturelles, économiques, politiques et sociales. Ainsi, la mission du mouvement



*Christian Robert a insisté sur le lien entre la culture et le social, directement suggéré par le mode de subsidiarité de l'association.*





est de développer des pratiques sociales, citoyennes et culturelles des personnes âgées afin qu'elles prennent pleinement leur place dans notre société et ainsi contribuent à son développement.

#### *La Flamboyance, un outil de réflexion et d'action*

L'accroissement de la population âgée dans notre société ne pose pas seulement une question sanitaire et sociale. Phénomène de civilisation inédit par son ampleur, il entraîne des mutations sans précédent et pose dans des termes nouveaux la question de la place et du rôle des âgés dans la société.

L'avance en âge n'est plus synonyme de « mort sociale ». En effet, l'allongement de l'espérance de vie et la cessation de plus en plus tôt d'activités professionnelles rompent avec les traditionnelles approches de l'âge et de la retraite. D'autant plus que, aujourd'hui, force est de constater que les personnes âgées sont majoritairement en bonne santé et bénéficient de revenus.

Dégagés de leurs contraintes professionnelles et familiales, ayant accumulé un trésor d'expériences et de savoir-faire, les retraités et personnes âgées participent activement au développement des pratiques sociales et culturelles.

#### *La Flamboyance, un réseau.*

Le mouvement de la Flamboyance est à la tête d'un réseau constitué de 300 membres : collectivités territoriales, associations, entreprises, gérontologues et artistes.

#### **Le réseau se propose de :**

- > répondre aux besoins de réflexion de ses membres et les aider dans la réalisation de leurs projets ;
- > mettre en réseau des savoirs, des expériences et susciter des opportunités de partenariats ;
- > impulser une action de communication en faveur des initiatives locales qui s'inscrivent dans le cadre du réseau.

En outre, les rencontres nationales du mouvement de la Flamboyance ont lieu chaque année pendant deux jours dans une collectivité membre du réseau. C'est un espace de rencontres, d'échanges d'expériences et de conceptions de nouveaux projets. Ponctué par une campagne d'affiches et une publication, l'événement fait la synthèse des initiatives innovantes réalisées ou en cours de réalisation par le réseau.

La lettre de la Flamboyance est un outil trimestriel de réflexion et d'information.

#### **La Flamboyance en action :**

- *le printemps des générations* : 15 communes membres du réseau ont participé à cette action. Des milliers de personnes âgées se sont mobilisées pour aider des jeunes à se construire un avenir en organisant des manifestations diverses devant servir à collecter des fonds pour financer des projets d'emploi de jeunes. Cette manifestation a annoncé la création d'un emprunt «grands-parents/emploi des jeunes» auprès du ministère du Travail et des Affaires sociales.
- *un dimanche savoureux* : événement culturel dans les maisons de retraite organisé autour des plaisirs des sens afin de mieux faire connaître la qualité de vie des établissements.
- *les saisons de la mémoire* : participation au salon du livre
- .....

## **Italie : intergénérationnel et bénévolat**

### *L'expérience*

Rita D'Antonio occupait alors le poste de vice-Présidente de l'Association Nationale des Comités et Services Sociaux des personnes âgées (ANCeSCAO), dont le siège se situe à Bologne.



## ***Rita D'Antonio a souligné avec conviction le rôle des femmes âgées dans la transmission inter-générationnelle comme moyen de s'exprimer et de réclamer des changements.***

L'ANCeSCAO est une association sans but lucratif, elle s'inspire des principes démocratiques, elle n'appartient à aucun parti politique, ne témoigne d'aucune discrimination à caractère politique, religieux ou social.

Elle se présente comme une fédération de centres de services sociaux pour personnes âgées qui partagent les mêmes finalités associatives, à savoir :

- > favoriser l'autonomie, la participation et la vie actives des aînés dans la société, favoriser l'activité culturelle, sportive, touristique et les loisirs, soutenir le bénévolat social ainsi que la mise en valeur des expériences et du passé professionnel ;
- > lutter contre les discriminations liées à l'âge ;
- > promouvoir l'égalité des chances ;
- > développer la qualité de vie des personnes âgées : santé, éducation, sécurité sociale, services sociaux ;

Toutes ces activités sont organisées en faveur des personnes âgées avec la ferme intention de les proposer à l'ensemble de la communauté.

Actuellement, 980 centres sont affiliés à l'association, ce qui représente environ 312.000 adhérents actifs.

Dans chaque région, il y a une coordination. Celles-ci sont conduites et coordonnées par une assemblée nationale comprenant un conseil et une présidence.

L'association coordonne la réalisation du programme national annuel dans les centres sociaux adhérents, organise des formations, informations, meeting et séminaires pour l'ensemble des adhérents. Elle publie un journal mensuel.

Dans l'action égalitaire et anti-discriminatoire de l'association, Madame D'Antonio a souligné avec conviction le rôle des femmes âgées dans la transmission intergénérationnelle comme moyen de s'exprimer et de réclamer des changements.

#### *Charte des droits et besoins des femmes âgées*

L'association a longuement travaillé à la réalisation d'une charte des droits et besoins des femmes âgées. En effet, vu le pourcentage de plus en plus croissant de femmes âgées, il était urgent de défendre des principes, des orientations et des initiatives visant à favoriser les ressources dont les femmes âgées sont porteuses. Au cours de l'histoire italienne, les femmes ont joué un rôle déterminant pour la reconstruction matérielle, morale, civile et culturelle du pays. Aujourd'hui, cette génération se trouve à vivre un troisième ou quatrième âge avec un bagage d'expériences et de maturité qui ne doit pas se perdre.

Mais elles sont souvent sujettes à des discriminations, des exclusions, à une pauvreté parfois extrême, à des différences fondées sur des préjugés, des coutumes et des lois qui n'ont aucune raison de survivre.

Ces dernières années, les femmes, et les femmes âgées en particulier, ont conquis avec peine de nouveaux rôles dans la société, bien au-delà de ceux qu'elles ont joué au sein du modèle familial. Elles ont défendu leur engagement et conscience civile.

Face à leur propre vieillissement, elles continuent cet engagement de solidarité par le bénévolat, l'aide familiale, l'action civile, le soutien aux nouvelles générations par des actes de transmission et d'éducation.

C'est ce constat de patrimoine sous-estimé qui a dirigé l'engagement de l'association dans la ré-affirmation des droits de la femme.

Ce document est pour l'association une référence fondamentale dans son action politique et entend défendre l'égalité des chances, de non-discrimination liée à l'âge et au genre. Sur base de cette charte, l'association a entamé une confrontation avec les partenaires sociaux, politiques et institutionnels, au niveau national et européen.

#### *Le cadre*

Elio D'Orazio était présent à cette table ronde de part son engagement et sa forte expérience comme expert des questions et pratiques sociales des aînés en Italie et en Europe. Ses multiples réflexions sur le rôle du bénévole dans la pratique intergénérationnelle et sur le cadre qui l'entoure nous ont permis d'entendre des pistes et prospectives sur ce que ce concept peut amener comme mesure de développement d'une société solidaire.

L'approche intergénérationnelle nous parle d'investissement personnel, d'engagement bénévole, de transmission, de temps, de citoyenneté. L'intergénérationnel et le bénévolat cumulent

une même définition et une vision similaire d'une société solidaire et citoyenne. La pratique intergénérationnelle recourt à ces citoyens qui dédient leur temps, leur capacité et leurs connaissances à la satisfaction des besoins mis en évidence par les personnes et les faits qui les entourent.

Ainsi, si le bénévolat est un moyen intéressant et valorisant pour transmettre, il n'en est pas moins important de défendre un cadre législatif pour celui-ci.

L'Italie, nation de grande tradition catholique, a toujours eu une forte tradition de solidarité et d'assistance. Les premières organisations remontent au Moyen Age et étaient liées à l'activité caritative des paroisses. Les organisations bénévoles et philanthropiques ont été pour la grande majorité catholiques, au moins jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, sous la forme de «opere pie». Elles étaient le principal fournisseur des services d'assistance.

Au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, dans le souci de scinder Etat et Eglise, l'Etat a nationalisé toutes les «opere pie» en les transformant en «Istituzioni Pubbliche di Assistenza e Beneficenza», tout en développant les organisations philanthropiques d'inspiration laïque et socialiste.

Dans ce contexte, l'influence de l'Eglise a été fortement diminuée. Toutefois, la plupart des activités philanthropiques sont restées liées à l'esprit catholique.

Pendant la période fasciste, la plupart des organisations philanthropiques ont été abolies ou nationalisées.



Ce n'est qu'à partir des années 70 qu'il y a eu un nouveau développement du «troisième secteur», devenu très important ces dix dernières années.

Ce terme de «troisième secteur» regroupe en Italie différentes associations issues du monde de l'économie sociale, de la société civile et de non-marchand. Coopératives sociales, fondations, comités, et autres formes agrégatives sont les organisations qui délimitent et décrivent ce troisième secteur, dont la législation italienne ne donne pas de définition claire et officielle, si ce n'est





l'introduction de la dénomination «ONLUS» : Organizzazioni Non Lucrative di Utilità Sociale.

Notons qu'il n'y a pas, en Italie, des formes d'organisation du «troisième secteur» à but lucratif, comme les sociétés à finalité sociale belges ou les «companies limited by guarantee» anglaises.

La législation italienne dans ce domaine est constituée par des interventions asystématiques et spécifiques. Il n'y a pas une législation générale sur le secteur, chaque type d'organisation ont ses règles et ses lois. C'est dans cette réglementation juridique que nous trouvons la loi-cadre sur les organisations de bénévolat qui nous concerne directement dans ce présent rapport. Cette loi, apparue en 1991, concerne seulement les organisations dont les membres sont tous bénévoles. Ces organisations ont des avantages fiscaux, et surtout peuvent recevoir des contributions régionales.

Une rapide comparaison avec la Belgique est intéressante, où le législateur reste quelque peu frileux dans ce domaine. En effet, le bénévolat ne dispose pas dans notre pays d'encadrement spécifique mais est soumis à des lois éparses qui n'ont pas été conçues pour tenir compte de la spécificité du travail non rémunéré.

Toutefois, dans le courant de l'année mondiale 2001 du bénévolat, une proposition de loi relative aux droits des bénévoles a été déposée à la Chambre des Représentants (28 novembre 2001). Le bénévolat y est défini comme toute activité qui est exercée sans rétribution ni obligation au profit d'autrui, qui est organisée à partir d'une organisation autre que le cadre familial ou privé du prestataire, qui se distingue des activités exercées dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de services ou d'un statut, et qui n'a pas de but commercial.

L'organisation qui occupe le bénévole peut être aussi bien une personne morale qu'une association de fait.

Les grands apports de cette proposition se situent sur le plan de la détermination des responsabilités des acteurs et de l'articulation du travail bénévole avec les différents régimes de sécurité sociale. Cette proposition a obtenu l'accord de principe de la majorité politique et pourrait être votée dans les prochaines semaines au Parlement.

### **Quelques perspectives...**

Parler du rapprochement des générations invite à réfléchir bien au-delà de cette cassure sociale dont aînés et plus jeunes pâtissent. Nos voisins français nous parlent de la perspective de pallier à cette séparation entre jeunes, adultes dynamiques et aînés considérés comme non rentables, par une alliance entre le social et le culturel, tandis que l'expérience italienne nous encourage à la citoyenneté bénévole.

Des propos qui nous renforcent dans l'idée que les aînés ne doivent pas et ne sont pas des «décrocheurs civiques». Ils ne veulent ni être isolés, ni être passifs, ni aggraver les problèmes des finances publiques, ni être des boucs émissaires.

Les personnes âgées ont plus besoin d'être reconnues que d'être assistées. Parce que l'avancée en âge ne doit pas signifier «une

mort sociale», parce que l'aide ne vient pas nécessairement de ceux que l'on croit, parce que il y a de plus en plus de vieux, des projets favorisant les solidarités intergénérationnelles sont une des voies permettant de développer des pratiques sociales, citoyennes et culturelles où les aînés prennent leur place dans la société tout en contribuant à son développement.

Les personnes âgées, par leurs savoirs, leur mémoire d'expériences de vie, par leur disponibilité, peuvent (souhaitent.. !) jouer des rôles sociaux et familiaux, prendre leur responsabilité de citoyens libres et responsables.

*Les personnes âgées, par leurs savoirs, leur mémoire d'expériences de vie, par leur disponibilité, peuvent (souhaitent.. !) jouer des rôles sociaux et familiaux, prendre leur responsabilité de citoyens libres et responsables.*

Cependant, l'absence de reconnaissance d'un nouveau rôle social met encore en cause leur participation à la vie dans la société. L'intégration et la participation sociale exige que chaque citoyen dispose de la capacité, de la possibilité et du soutien suffisant pour agir de façon significative pour lui-même et socialement reconnue. La «mise de côté» de nos aînés constitue un mépris de leurs savoirs, de leurs expériences et un véritable gaspillage tant humain que financier. Cette forme discrète mais bien réelle de ségrégation des générations est un obstacle à cette participation sociale pour tous.

D'autres conditions, plus subjectives, sont aussi nécessaires pour soutenir la participation des aînés : niveau d'autonomie ou de dépendance, possibilité de satisfaire ses besoins, accès aux ressources, relations satisfaisantes, lieux de participation...

Ne pas passer à côté du dialogue. Ne pas avoir peur d'offrir, de demander, de proposer, d'échanger...

Nous assistons dans notre pays à la création de projets à caractère intergénérationnel qui, avec un petit coup de pouce des pouvoirs publics, donneraient aux citoyens le moyen de s'organiser. Pourquoi pas plus de rencontres entre écoliers et retraités ? Pourquoi pas la mise en réseau de savoirs, d'expérience ?

L'intergénérationnel représente un champ d'action très large... L'expérience italienne nous démontre que la vie associative est assurément un lieu idéal pour favoriser la participation des aînés. On parle alors d'associations d'aînés, de bénévolat et de participation aux décisions et services ; les associations deviennent des lieux d'échanges d'informations et de services ; elles offrent des activités diverses (de loisirs, sociales, culturelles) où l'on peut œuvrer pour la défense des droits et faire la promotion des intérêts des aînés. Les nouveaux retraités commencent à miser sur des regroupements axés sur la défense des droits, des activités à caractère intergénérationnel et à des activités socio-communautaires.

Quant au bénévolat, les citoyens aînés sont souvent les piliers des centres d'actions bénévoles : que ce soit dans des conseils d'administrations d'institutions publiques ou privées, ou d'organismes et clubs sociaux ou encore sur le terrain, les aînés s'engagent socialement avec les autres générations

Ces expériences de nos proches voisins européens nous permettent d'interpeller nos pouvoirs publics pour qu'ils assument «différemment» leur responsabilité sociale à l'égard de l'importante tranche âgée de la population.

Cela implique des choix politiques budgétaires dans le cadre d'une politique concertée de financement de services publics et de subsides aux associations privées reconnues.

**Le bénévolat a un double intérêt :**

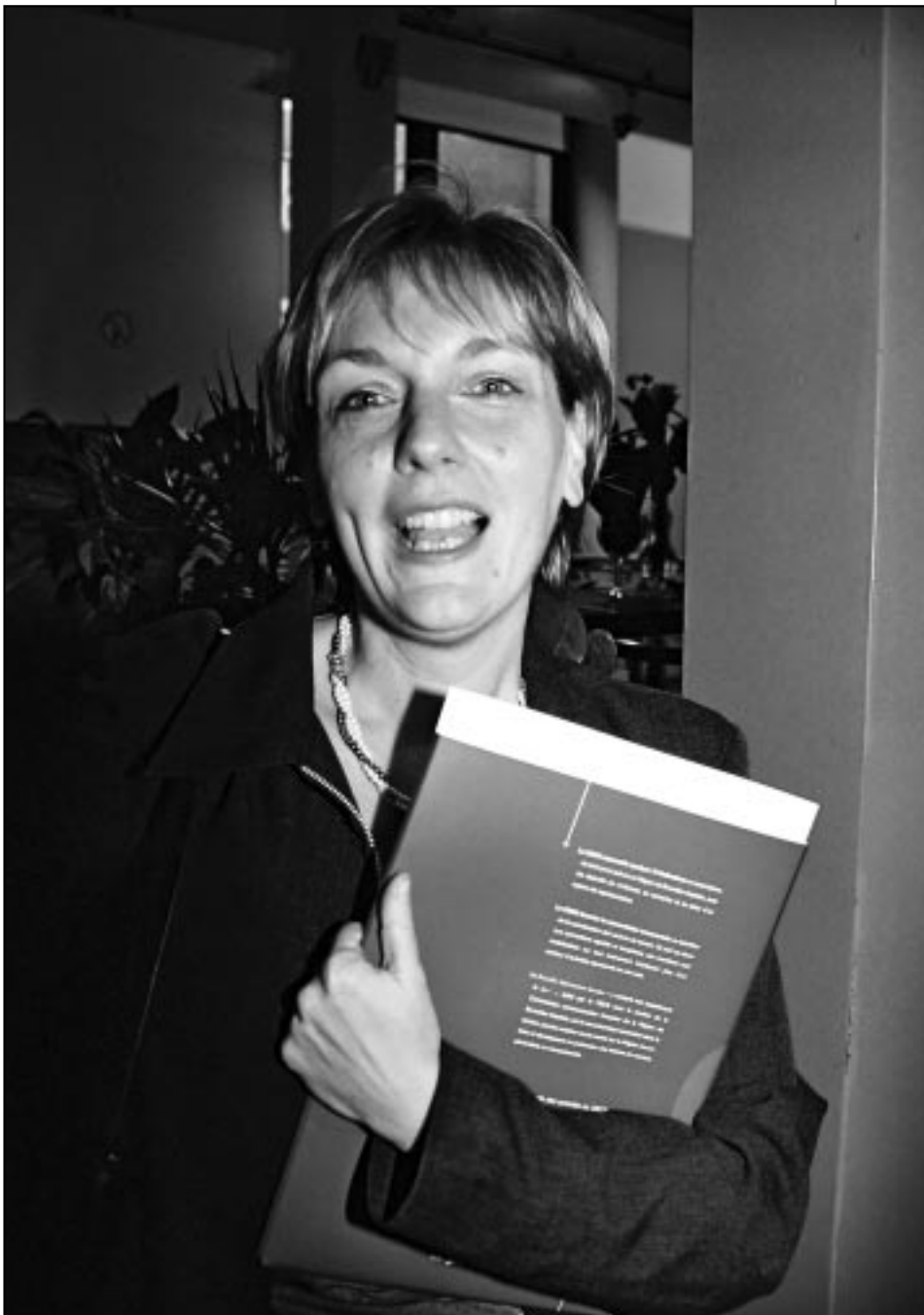
- il est un facteur d'intégration sociale prolongée pour les aînés eux-mêmes ;
- et il permet de répondre à des besoins non solvables.

Mais sans cadre législatif et encadrement réfléchi, il risque d'engendrer les effets pervers d'une déresponsabilisation des pouvoirs publics et d'un amateurisme «dévoué» dont l'efficacité pâtirait d'un manque de formation et de coordination.

Le bénévolat ne doit pas compenser les carences des pouvoirs publics en matière de politique des seniors et de l'ensemble de l'action sociale.

Il faut changer nos façons de faire, changer les conditions pour valoriser la participation bénévole comme mécanisme de développement social.

*La «mise de côté» de nos aînés constitue un mépris de leurs savoirs, de leurs expériences et un véritable gaspillage tant humain que financier.*







# LES ATELIERS,

## *moments de rencontres, d'échanges, ...*

L'après-midi du colloque était consacrée aux ateliers rassemblant plusieurs expériences belges et axés sur différents thèmes : «Solidarités intergénérationnelles et lieux de vie», «Solidarités intergénérationnelles et interculturelles» et «Solidarités intergénérationnelles, savoir-faire et savoir-être». Un développement succinct des expériences présentées vous permettra de cerner leurs objectifs et leur originalité.

### ATELIER 1 «Solidarités intergénérationnelles et lieux de vie»

Animatrice Mme Marie-Pierre Delcour (Infor Homes asbl)  
Rapporteur M. Michel Hemmercyckx (Fédération des Centres de Service Social)

Dans son introduction, Marie-Pierre Delcour rappelait que le concept de lieu de vie est essentiel car le lieu où l'on vit est un lieu où l'on crée et construit son identité, un lieu qui permet d'aller vers soi-même puis de se tourner vers l'autre.

#### Les Trois Pommiers asbl

Odette Verdickt, fondatrice de l'asbl «Les Trois Pommiers» présentait l'asbl. Les Trois Pommiers asbl, c'est à la fois une maison de repos, une maison d'accueil pour jeunes mères en difficulté, une maison d'accueil pour personnes légèrement handicapées et une série de logements sociaux rénovés.

Née en 1982, l'asbl fut une pionnière en Belgique et en Europe à pratiquer l'intergénérationnel. L'objectif premier est donc de contrer la catégorisation administrative des personnes et des populations en fonction de leur âge et de leurs difficultés par la découverte du multigénérationnel et du multiservices.

Elle est née de l'idée que les jeunes femmes et les enfants avaient un lien privilégié avec des personnes plus âgées et qu'il ne fallait pas séparer des générations différentes dont la complémentarité fait la richesse. Par le biais de ces contacts, des liens familiaux, des relations informelles se créent dans un environnement naturel. Les contacts ne sont pas forcés mais il existe des activités, du théâtre, des fêtes, des anniversaires, une salle commune, ... pour faciliter les rencontres.

N'oublions pas non plus tous les moments informels tels les rencontres dans les couloirs, ...

Le bénéfice sociétal est considérable :

- les personnes vieillissantes et les personnes handicapées sont moins dépendantes, acquièrent le sentiment d'utilité sociale
- les enfants ont des repères, ont plus de références à un devenir visible
- les personnes hébergées se sentent valorisées et deviennent les acteurs et sujets de leur vie

#### L'Auberge du Vivier

«L'Auberge du Vivier» était présentée par son fondateur, Jean-Pierre Haquin. A 65 ans, Joseph entrait dans une maison de repos en emmenant dans ses bagages bêche et râteau. A peine arrivé, on lui a gentiment mais fermement conseillé de laisser ses outils au placard. Six mois plus tard, Joseph était mort.

Cette histoire «banale» est à l'origine de la création en 1991 de l'Auberge du Vivier, maison de retraite d'un type différent initiée par le directeur d'une maison d'accueil pour enfants en difficulté.

Il crée «Une maison "à vivre" pour que la vie conserve un sens» dont l'objectif premier est de contrer le détricotage des relations familiales et sociales notamment donc par la découverte de l'intergénérationnel.

Un des principes de base est que chaque âge doit apporter ses richesses, ses valeurs dans la relation et recevoir celles de l'autre. Restaurer un tissu social est au centre des préoccupations de l'Auberge du Vivier. Cet objectif passe par l'implication des familles, du personnel, l'accueil du résident et la présence des enfants.

*le concept de lieu  
de vie est essentiel car  
le lieu où l'on vit  
est un lieu où l'on crée  
et construit son identité,  
un lieu qui permet d'aller  
vers soi-même puis de se  
tourner vers l'autre.*





Voici quelques principes importants de vie à l'Auberge du Vivier:

- Rien ne doit être obligé, imposé. Toutes les activités sont libres, le personnel ne fait que «préparer le terrain» en compensant le niveau de dépendance physique et mentale des personnes âgées.
- Tout doit favoriser la participation des aînés.
- Les moments de vie sont privilégiés aux animations trop structurées ou passives.
- Les animations de type «occupationnelles» sont évitées.
- L'activité en elle-même n'est qu'une occasion de relation à nouer, de valorisation de la personne à promouvoir.
- Favoriser dans le chef des enfants, les relations de proximité positive (dire bonjour, faire un baiser, ...).

L'Auberge du Vivier est membre de l'association Courants d'Âges.

### La Maison "Saint-Ignace"

Frédéric Cnocquart, un responsable de «la maison de repos Saint-Ignace», présente le projet.

La maison de repos Saint-Ignace ouvrit ses portes en décembre 1994.

Ce lieu avait la particularité de réunir une maison de repos et une crèche ce qui favorisait les relations et les activités entre générations (fêtes, repas, excursions, ...).

Le projet a rencontré beaucoup de réticences, il faut dire que l'expérience était pratiquement unique en Belgique.

A l'époque, pour souligner l'intérêt du projet, le directeur affirmait : «Aujourd'hui, nos pensionnaires ont des enfants qui sont déjà grands-parents. La moyenne d'âge est beaucoup plus élevée qu'il y a quelques années. La rupture est d'autant plus grande.» L'intérêt de créer une crèche et une maison de repos à la même adresse n'en était que plus enrichissante.

Faute de subsides, la crèche ferma ses portes en 1996 et le projet intergénérationnel fut interrompu; il fut relancé en 2000 avec la réouverture de la crèche.

Des activités intergénérationnelles ont pu être relancées comme des excursions, la distribution du courrier, ...

Comme le souligne Frédéric Cnocquart, l'apport est certain : les contacts intergénérationnels favorisent la sociabilité des enfants, la transmission du savoir-être et du savoir-faire des aînés. Tous les acteurs sont motivés à continuer le projet qu'il s'agisse des personnes âgées, les enfants ou du personnel soignant.

### ATELIER 2 «Solidarités intergénérationnelles et interculturelles»

**Animatrice** Mme Catherine Reynaerts  
(Enseigne les méthodologies du service social à la Haute Ecole Paul Henri Spaak)

**Rapporteuse** Mme Jenny Rose (Association francophone d'aide aux handicapés mentaux)

### La Barricade asbl

Madame Marie-Ange Thirion nous a présenté «La Barricade», association pluraliste au sein de laquelle elle est bénévole.

Située à Saint-Josse-ten-Noode (commune défavorisée où cohabitent diverses communautés) l'association réalise depuis 1997 différents projets pour maintenir dans l'activité socio-politique

les personnes âgées. Intergénérationnelle dans un premier temps, La Barricade confrontée à un réel besoin des jeunes de ce quartier populaire, s'est orientée aussi vers l'interculturel, il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, ses activités intergénérationnelles et interculturelles sont organisées pour permettre la rencontre de personnes âgées, souvent d'origine belge, avec de plus jeunes, d'origine maghrébine. En créant un centre d'aide aux travaux scolaires et aux devoirs, les bénévoles aident les enfants et les jeunes adolescents dans leur scolarité.

Ces activités bi-hebdomadaires leur font constater que les enfants n'ont accès ni aux journaux, ni aux revues, ni aux livres dans leur famille. De plus, leur accès aux émissions radio et télévisées européennes et belges est très limité. Le centre de documentation scolaire, vise donc à donner un accès à l'information

écrite et à la lecture ; il vise à développer la pratique du français et à transmettre des connaissances. «Des ateliers de couture, de bricolage et de cuisine du monde sont organisés avec de jeunes mamans venues d'ailleurs ce qui donne lieu à de véritables échanges entre cultures.» Les jeunes femmes animent également un atelier cuisine pour et avec les enfants au sein d'une école primaire.

A La Barricade, aînés du troisième et du quatrième âge, enfants, jeunes et mamans du quartier, belges ou immigrés, mènent

ensembles des activités de solidarité et d'entraide. C'est un lieu d'expression d'expériences de vie de chacune des générations, un lieu d'ouverture sur le monde et ses cultures. La Barricade : pour vivre debout, ses pieux sont solidaires, la force de chacun concourant par leurs liens à la solidité de l'ensemble.

### La résidence "Les Moulins"

Monsieur Laurent Luwawu et Madame Marie-Claude Brolet ont témoigné de leur expérience de travail vécue à la résidence «Les Moulins». Cette sprl située dans le namurois est une petite maison de repos gérée depuis 1989 par deux couples d'origine congolaise. Une vingtaine de personnes âgées toutes de nationalité belge vivent en communauté, encadrées par une équipe professionnelle.

Qu'ils choisissent une chambre individuelle ou une chambre de deux personnes, les contacts et les échanges entre pensionnaires sont favorisés. Chacun, tirant bénéfice de ses ressources personnelles participe à la vie socio-familiale, aux pauses-café, aux préparations des repas pris ensemble, aux jeux de société, ... «Même lorsqu'on est très âgé, on est encore capable de faire des choses.»

Petit à petit, des contacts avec les enfants du personnel se sont établis. La visite des enfants est vécue comme un soutien pour les personnes luttant contre la maladie.

Ces relations étant source d'énergie et d'espoir, la communauté a proposé que des écoliers du quartier viennent de temps en temps dire bonjour ; les personnes âgées attendent avec impatience de leur offrir, à l'occasion d'un goûter, des galettes qu'elles confectionnent pour les enfants et de témoigner de leurs histoires singulières, de leurs joies, de leurs fêtes, de leurs peines aussi, ... «Les personnes âgées ont énormément à apprendre aux plus jeunes.»

Dans le même ordre d'idées, des promenades avec les enfants, de la gymnastique lente et ludique réunissant les aînés et les enfants sont également organisées.

L'équipe de la résidence Les Moulins, composée en majorité de personnes congolaises, partage sa conception de la «grande famille africaine» : «la personne âgée constitue le fondement de la famille, elle reste et meurt en famille». Dans la vie quotidienne, cela se traduit notamment par le fait, qu'avec leur accord enthousiaste, les personnes âgées ont été baptisées par des appellations familiales et affectueuses (tante X, oncle Y, parrain Z) marquant ainsi leur appartenance à une nouvelle tribu, à une seconde famille. Ainsi, «durant le repas, je vois toute ma petite famille qui se réunit autour de la table et parle de sa vie. Ce n'est pas seulement le vieux que je vois, c'est en eux comment construire ma vieillesse».

### Dar al Amal (La maison de l'espoir)

Madame Loredana Marchi, nous a présenté le projet du Centre régional d'intégration «Le Foyer» qu'elle dirige.

Cette asbl molenbeekoise néerlandophone, fondée en 1977, «s'occupe de tout problème d'intégration de la population immigrée principalement maghrébine.» A cette époque, une analyse sociologique du Vieux Molenbeek fait apparaître que le quartier est habité par une population autochtone âgée et une population jeune «d'ailleurs».

Ces deux populations rencontrent des problèmes de logement et souffrent, l'une vis-à-vis de l'autre, d'une méconnaissance. Les personnes âgées, fragilisées sur le plan social et économique, éprouvent de plus une certaine crainte de la population allochtone jeune. D'autre part, nombre d'immigrés sont issus de sociétés où le rôle des anciens est resté central et où le sens de la famille et plus particulièrement de la famille élargie est fort... Partant de ces observations, Le Foyer développe plusieurs services dont un secteur féminin.

Depuis vingt ans, ce secteur féminin a réalisé différents projets et activités : une maison d'accueil pour femmes immigrées, des activités de formation diverses, des lieux de débats interculturels et intergénérationnels, ... En effet, l'association postule que les femmes, participant à la transmission des valeurs culturelles, sont des actrices indispensables pour une politique d'intégration.

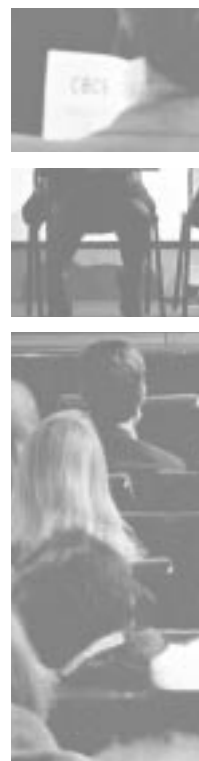
Issu du secteur féminin, Dar al Amal est un projet de type kangourou<sup>1</sup> né vers la moitié des années 80. Il propose une alternative à la maison de repos, avec deux gros avantages : «la prise en considération du caractère multiculturel de notre société et la possibilité offerte à la personne âgée de rester dans son quartier en évitant un déracinement».

Ce projet de cohabitation a la particularité que le contrat de location est conclu entre trois partenaires, la personne autochtone grisonnante, vivant au rez-de-chaussée dans un habitat adapté au handicap, le jeune couple, occupant l'étage et l'association Le Foyer qui a rénové une maison uni-familiale.

Ce contrat souligne que la famille n'a pas la charge de la personne âgée, mais qu'elle est tenue de lui apporter la sécurité. En cas de besoin, chacun peut être appelé à tout moment. Un interphone est installé à cet effet dans les deux appartements. Petit à petit des relations conviviales de bons voisinages se sont développées allant bien au delà du contrat de location.

Fort des multiples avantages de ce projet, Le Foyer témoigne de cette réussite et souhaite que les autorités publiques propagent ce type de modèle de cohabitation intergénérationnelle et interculturelle.

1 Ce type de projet est courant au Danemark et fort apprécié aux Pays-Bas.





## Le Foyer de la rue de la Poste

Monsieur Robert Bartholomé (travaillant au "CEGRAP<sup>2</sup>") nous a présenté le travail social de développement communautaire réalisé au «Foyer de la rue de la Poste». Ce projet a été lancé, il y a 20 ans, par l'équipe de la Maison de la Famille ; cette asbl gère certains services sociaux de l'administration communale de Saint-Josse.

Le Foyer est, au départ, un lieu d'accueil et de restauration pour les «vieux» du quartier Botanique. Ils vivent mal l'immigration massive et très rapide. Cette immigration s'accroît et, au début des années 1990, les «vieux» disent avoir peur de sortir de chez eux. Il y a une désaffection importante du Foyer dont l'existence est remise en question. Un climat d'insécurité, à la fois subjectif et objectif s'installe. La directrice de la Maison de la Famille fait alors appel en 1994 au «Groupe de Recherche-Action Participative (GRAP)».

L'originalité de la démarche du Groupe se situe dans l'utilisation de certaines règles ethnologiques, par exemple, «chez de nombreux peuples, ce sont les personnes âgées qui sont les plus actives dans la formation des jeunes alors que les adultes sont en activité économique.» Il s'agit donc de transposer cela dans un travail social à vocation intergénérationnelle, rendre aux «vieux» leur rôle actif dans la cité.

Les intervenants vont donc analyser dans un premier temps, puis créer des animations et des micro-actions pour dynamiser un projet de développement social. Les «vieux» deviennent progressivement impulseurs et animateurs du développement social dans leur quartier. Dans un même temps, le Groupe réalise aussi «un tissage» méticuleux et progressif de liens entre tous les habitants, un «tissage» pour relier les habitants d'une manière participative au développement du quartier.

Le Groupe d'intervenants aide à créer ce tissage et le laisse aux mains des personnes qui ont été formées pour gérer le suivi du projet de développement. «Et on commence à demander aux gens comment aimeriez-vous que le parc soit géré ? Comment aimeriez-vous que le building soit géré ? Comment pourrait-on gérer le Foyer ? Pourrait-on gérer cela en communauté et en démocratie ?»

Voilà à peu près les étapes du processus. Ce travail est terminé depuis 4 ans, mais des «vieux» sont décédés, des jeunes ont déménagé et le Foyer s'est transformé, cependant, il reste ouvert et très fréquenté par la population maghrébine et par les «vieux». Par contre la population turque pour toutes sortes de raisons liées au quartier est un petit peu écartée du Foyer. La population évoluant sans cesse, il faut régulièrement redynamiser le projet.

## ATELIER 3 «Solidarités intergénérationnelles, savoir-faire et savoir-être»

**Animatrice** Mme Lydwine Verhaegen (Centre Télé-Accueil de Bruxelles)

**Rapporteur** M. Manuel Larsson de castro (Proximité et Santé asbl)

### Abracadabus asbl

Présentée par sa fondatrice, Josette Maufroy, l'aventure d'«Abracadabus» a commencé en 1981 par des animations entre personnes âgées et enfants dans un bus prêté par la STIB. En 1984, Abracadabus s'oriente vers des animations dans les écoles. En quelques mots, Abracadabus mène une action visant à recréer des liens entre les générations et à favoriser des apports propres à chaque tranche d'âge et à chaque culture.

Des bénévoles, pour la majorité des retraités, s'associent à la lutte contre l'inégalité des chances qui débute avant la scolarité. Ils accompagnent les enfants des écoles maternelles dans l'apprentissage du langage en vue de leur accès à l'école primaire,



véritable travail de prévention car les retards accumulés en primaire mènent souvent les enfants à une désaffection pour toute formation, au désœuvrement et à plus long terme, à la délinquance.

Une fois par semaine, les bénévoles se rendent dans une école maternelle avec livres et jeux et initient deux ou trois enfants au langage quotidien. L'expérience se reproduit dans une centaine de classes maternelles à Bruxelles.

2 CEGRAP : S'inspirant des méthodes de travail de l'ethnologue Ita GASSEL, le Groupe de Recherche-Action Participative asbl est une institution au niveau européen qui peut intervenir en envoyant des acteurs extérieurs lorsque la rencontre entre les habitants d'un quartier est difficile, source de mal-être, voire même conflictuelle.

Comme l'ajoute Josette Maufroy, il est important de travailler en amont car à cet âge, ils sont ouverts à tous les modèles culturels, ils assimilent beaucoup plus, ils acquièrent un bagage de mots pour entrer en primaire et surtout ils auront le goût pour la lecture.

Une originalité de l'association est qu'elle met en présence des personnes que rien à priori ne devait rassembler : seniors belges, enfants de toutes les origines, personnes actives comme enseignants ou directeurs d'école.

Abracadabus est membre de l'association Courants d'Âges.

### Projet Ages et Images (Libération Films asbl)

L'initiative de «Ages et Images» vient de l'asbl Libération Films, présentée par Joseph Coché.

Le constat de départ est que la séparation entre générations est une des composantes de la déchirure du tissu social : jeunes et vieux ne se parlent plus, ne se connaissent plus.

Le Ciné-club Ages et Images a pour objectifs de briser l'indifférence des jeunes et l'isolement des seniors, de lever une série de peurs et de stéréotypes en créant ponctuellement un lieu de rencontre autour d'une activité commune, la projection d'un film.

Un échange est bien sûr proposé dans la foulée de la projection et autour du thème abordé par le film.

Le fil directeur de la programmation serait de susciter le questionnement des jeunes par rapport à des situations qu'ils n'ont pas connues et pour lesquelles les personnes du troisième âge pourraient leur donner des témoignages intéressants et d'autre part donner l'occasion aux personnes plus âgées de discuter avec les jeunes de problèmes qui les concernent.

### Projet PIDES (FTU)

Ghislaine Weissgerber, chargée de recherches, nous présente le projet PIDES de la Fondation Travail – Université (FTU).

La FTU a été créée en 1967 sur l'initiative du Mouvement Ouvrier Chrétien et des Universités de Louvain et de Namur (FUNDP) dans le but d'établir un trait d'union entre le monde du travail et celui des universités.

Elle est aujourd'hui un centre de recherche interdisciplinaire et un service général d'éducation permanente.

Les domaines d'intervention sur les aspects sociaux des politiques publiques sont les soins de santé, l'inclusion sociale, l'interculturel, l'intergénérationnel, ... Un programme de réflexion avait été mis sur pied par la FTU autour du concept de «solidarité intergénérationnelle» qui prit la forme d'un «projet intergénérationnel pour le développement de l'économie sociale» (PIDES).

Le projet PIDES vise à organiser une interface intergénérationnelle entre deux générations étiquetées d'inutilité sociale, «d'improductifs» : les aînés retraités et les jeunes sans emploi et peu qualifiés. L'hypothèse veut que leur rencontre encourage des initiatives de développement économique et social et valorise des potentialités jusque là inutilisées.

Un aspect novateur et original du projet est que ce projet

s'appuie sur l'idée que ce serait chez les plus âgés de ce monde qu'il conviendrait d'étudier les sources de l'énergie ; non pas tant que les jeunes manquent d'énergie mais peut-être bien des clés de sa mise en œuvre.

La finalité de PIDES est double : pour les jeunes, PIDES promeut des projets où les aînés les soutiennent en vue de leur insertion socioprofessionnelle ; pour les aînés, il s'agit d'entretenir leur capital social, d'être «utile».



Un troisième acteur entre en jeu dans le soutien de ces initiatives : les organismes d'insertion socioprofessionnelle (les Missions locales, les AID (Action Intégrée de Développement), les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), les EFT (Entreprise de Formation par le Travail), ...).

### Entr'Âges asbl

Nadine Noël Schelstraete présentait "Entr'Âges asbl" et spécialement le projet d'Amay.

Entr'Âges a pour but d'encourager un changement d'attitude à l'égard de la vieillesse, de restaurer une dynamique de l'échange entre les générations pour retrouver une plus grande solidarité au sein de la société, de travailler à la fois comme promoteur d'actions intergénérationnelles et comme centre de recherche, d'information, de sensibilisation et de formation.

*(...) de restaurer une  
dynamique de l'échange  
entre les générations  
pour retrouver une plus  
grande solidarité au sein  
de la société, (...)*

Entr'Âges est membre de l'association «Courants d'Âges». L'asbl s'est fortement inspirée d'une expérience londonienne basée sur le souvenir et comme le dit l'animatrice d'Entr'Âges, Marie-Louise Carette «parce que la réminiscence est une façon de transmettre à d'autres des moments intenses du passé, de consolider son identité et de donner aux autres une image complète de soi, qui ne se réduit pas à celle d'une "personne âgée", placée et malade.» A Entr'Âges, des «outils» sont et ont été créés pour sensibiliser les enfants à la vieillesse et à leur propre

vieillesse, des supports comme les BD, les vidéos, ... favorisent un climat de rencontre qui fait que les barrières tombent.

**Entr'Agés asbl** a des antennes à Bruxelles, Louvain-La-Neuve et Amay.

Entr'Agés Bruxelles s'occupe de l'accompagnement et de la supervision de projets et possède un service de consultance en intergénérationnel.

Entr'Agés Louvain-La-Neuve édite un feuillet d'informations «Entr'Agés Infos», gère un centre de documentation spécialisé en gérontologie sociale et relations intergénérationnelles, possède un service recherche-formation-communication.

Depuis 1997, le centre intergénérationnel d'Amay se développe en lien avec l'équipe des professionnels d'Entr'Agés - Bruxelles. L'objectif était de susciter la participation active des aînés, recréer des liens au sein du quartier, encourager un changement d'attitude face à la vieillesse, de faire quelque chose pour les personnes âgées, mais avec elles.

Entr'Agés Amay a opté pour des rencontres centrées sur le souvenir. Des groupes de rencontre entre les aînés racontent et

transmettent leur vécu aux enfants d'école primaire ; les enfants se construisent des points de repère par rapport au passé et chacun découvre l'autre sous un autre jour.

Des expositions-animations, des ateliers sont mis sur pied : en 1999 les aînés ont animé des ateliers pour des enfants d'école primaire sur le thème «Sur les traces du médecin généraliste» et en 2001, «Zénobe Gramme, l'électricité et les retombées dans notre quotidien».

**Voici quelques réactions après les ateliers :**

«Les ateliers offrent aux enfants la possibilité de vivre plein de choses à travers ce que nous leur racontons, mais aussi et surtout la possibilité de prendre le temps d'entrer en contact. Ils découvrent que l'avenir se construit sur l'expérience du passé et que le passé peut les aider à vivre le présent.»

Et «C'est en parlant aux enfants, dans les ateliers, que nous recréons le lien social et que nous les invitons à le recréer au sein de leur famille. S'exprimer, se parler, écouter ce que l'autre fait est important. Et cela se fait réellement car les enfants nous l'ont dit.»



*«C'est en parlant aux enfants, dans les ateliers, que nous recréons le lien social et que nous les invitons à le recréer au sein de leur famille. S'exprimer, se parler, écouter ce que l'autre fait est important.»*

**Les Trois Pommiers asbl**

Avenue des Casernes 41 - 1040 Bruxelles  
Tél. 02/640 30 54 - Fax : 02/649 42 60

**L'Auberge du Vivier – Centre Saint-Aubain**

Avenue de la Gare 109 - 6720 Habay-La-Neuve  
Tél. 063/42 03 00 - Fax : 063/42 29 25

**La Maison Saint-Ignace**

Rue de Lima 20 - 1020 Bruxelles  
Tél. 02/474 16 11

**La Barricade asbl**

Chaussée de Haecht 66 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax 02/219 69 96

**Résidence Les Moulins**

Rue Salzannes-Les-Moulins 107 - 5000 Namur  
Tél. 081/73 82 95

**Dar Al Amal (Le Foyer asbl)**

Rue des Ateliers 25 - 1080 Bruxelles  
Tél. 02/411 74 95

**le Foyer de la rue de la Poste (le jeudi)**

Rue de la Poste 51a - 1210 Bruxelles  
Tél. 02/217 41 86 - Fax : 02/219 81 87

**Abracadabus asbl**

Avenue de la Prévoyance 58 - 1000 Bruxelles  
tél. 02/513 75 35

**Libération Films asbl**

Rue Dupont 67 - 1030 Bruxelles  
Tél/fax : 02/217 48 47

**FTU Bruxelles**

Chaussée de Haecht 579 BP 50 - 1031 Bruxelles  
Tél. 02/246 31 11

**Entr'Agés asbl**

Bruxelles - Siège social  
Av. Marie-José, 59 - 1200 Bruxelles  
Tél/Fax : 02/736 03 78  
e-mail : entrages@swing.be

Louvain-La-Neuve  
Collège J.Leclercq 1 bte17  
1348 Louvain-La-Neuve  
Tél/Fax : 010/47 37 95  
Bibliothèque : 010/47 90 20  
e-mail : entrages@demo.ucl.ac.be

Amay-Centre régional  
Rue Mont Léva 24 - 4540 Amay  
Tél. 085/31 30 20





*Grâce aux réflexions des participants  
et des orateurs, (...) le colloque  
aura permis “d’apporter sa pierre  
à l’édifice des volontés de maillage  
intergénérationnel.”*

# LES NOUVELLES SOLIDARITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS

## *Manifeste pour une société solidaire et intergénérationnelle*

Le texte qui suit consiste en une synthèse des différents points de vue émis lors de la journée du 12 décembre 2001. Cette synthèse s'enrichit de notions complémentaires introduites en apport ou opposition avec les éléments se dégageant du colloque afin de nourrir les réflexions sur la matière vivante que constituent les relations entre les générations.

«**U**ne société pour tous les âges», telle était la grande thématique de l'année internationale de la vieillesse soutenue par l'ONU en 1999 dans le but de dynamiser les interactions entre les générations.

Dans ce cadre, voici ce que l'ONU préconisait : «*On peut concevoir une société pour tous comme étant celle qui adapte ses structures et son fonctionnement, ainsi que ses politiques et ses plans, aux besoins et aux capacités de tous, permettant ainsi l'épanouissement de chacun au bénéfice de tous. Une société pour tous doit permettre aux générations de s'entraider en s'inspirant du double principe de la réciprocité et de l'équité.*»

Le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique, soutenu par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, s'est volontairement inscrit dans cette optique en organisant une journée de réflexion sur les nouvelles solidarités entre les générations. La journée du 12 décembre 2001 a ainsi apporté sa pierre à l'édifice des volontés de maillage intergénérationnel.

**Les grands principes de cette journée étaient les suivants :**

- faire connaître les initiatives visant à soutenir les relations entre les générations,
- susciter le décloisonnement des générations et des divers secteurs du social qui ont trop tendance à se replier sur eux-mêmes,
- sensibiliser au fait que la question du vieillissement et de la vieillesse intéresse tous les âges,
- créer une rencontre intergénérationnelle autour de thèmes ciblés sur les lieux de vie, l'interculturel et la qualité de vie.

Aujourd'hui, même retraité, on se projette dans le futur...

Ceci diffère d'une société où l'espérance moyenne de vie confinait les individus à penser au lendemain et non au-delà étant donné la mort qui rôdait partout. L'élargissement de l'échelle

des âges ne peut qu'engendrer des modifications dans les modes de vie et les comportements des nombreuses générations en vie dont la superposition et l'interpénétration proposent une complexité nouvelle.

Le vieillissement démographique, la «géricroissance», placent les êtres humains face à un nouveau défi, celui d'une société multigénérationnelle où se côtoient quatre et parfois cinq générations. Marquées, voire étonnées par ce phénomène, les différentes générations cohabitent par choix ou par obligation, et évoluent dans un contexte mouvant, à la recherche de repères nouveaux.

Dès lors, l'essence même de la notion de génération se transforme car si l'âge, et donc la vieillesse ou la jeunesse, sont des construits sociaux dont le sens évolue en fonction des contextes historiques et culturels, une génération est aussi l'objet d'une construction sociale, le produit d'enjeux sociétaux.

Traiter des nouvelles solidarités entre générations, soutenir les relations intergénérationnelles implique de situer le débat sociopolitique à deux niveaux au moins : celui de la famille, le micro-social, la communauté, et celui de la société, le macrosocial, les transferts publics, la sécurité sociale. À ces deux niveaux, il faut ajouter le niveau intersticiel de l'associatif qui se situe à la jonction de l'un et l'autre champ.

Et, dans un monde où les relations entre les générations se transforment, il est fondamental d'accepter et de soutenir la dynamique triangulaire qui relie Etat - Sujets et familles - Collectivités locales et monde associatif. Ceci pose les bases de conceptions sociétales ouvertes aux nouvelles formes solidaires qui doivent être vues en complémentarité, en interdépendance, et non en opposition ou superposition.

## Etat-Providence et solidarités naturelles

Durant de nombreuses décennies, le regard porté sur l'intergénérationnel fut restreint au champ de l'entourage familial et des communautés de quartier ; il assimilait ainsi l'intergénérationnel à des actes de transmission de valeurs et d'expérience des plus âgés vers les plus jeunes ou à des nécessités de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Cette représentation, fortement ancrée, allait même jusqu'à oublier des périodes de l'histoire qui ne connurent point de solidarités familiales, bien au contraire<sup>1</sup> !

Mais les formes solidaires ont évolué. Et, ce qui s'est longtemps fait par nature, au sein des familles et des collectivités locales, se pratique aujourd'hui par organisation, l'ordre formel suppléant aux manques de l'informel. On est en effet passé de la famille-providence et pourvoyeuse, de formes solidaires informelles - jamais totalement disparues (!) - à un cadre de solidarités intergénérationnelles plus formel avec l'émergence de l'Etat-Providence qui a pris le relais des cellules familiales en crise.

Cette évolution s'explique entre autres par l'augmentation de l'espérance de vie dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui provoqua une extension de l'échelle des âges et le passage d'une structure horizontale des générations à une structure verticale : les familles, de plus en plus réduites par une natalité décroissante, se sont retrouvées nanties de nombreux ascendants dépendants. De nouvelles formes de protection sociale se sont alors mises en place pour soutenir les catégories défavorisées, dont les personnes âgées. Les liens de solidarité originellement familiaux et privés ont ainsi basculé vers le public, surtout au début des années septante.



Toutefois, la crise économique des années nonante affaiblissant l'Etat-Providence, on vit ressurgir les solidarités familiales, et plus généralement les relations primaires, se transmutant en une ressource additionnelle voire substitutive de l'Etat (Lesemann & Martin (1993) cités par Lefèbre, 2002, p. 44). De même, les formes solidaires issues du monde associatif<sup>2</sup> se sont largement déployées au risque que les pouvoirs publics se tiennent à l'écart... alors qu'ils ont à exercer un important rôle de soutien au niveau du financement et de la coordination des initiatives publiques, associatives, locales et privées. Une nouvelle situation émerge donc, celle de la recherche d'une complémentarité harmonieuse entre les solidarités privées, spontanées et les solidarités publiques, étatiques.

## Des générations à l'intergénération...

Réfléchir sur l'intergénérationnel demande un arrêt sur l'essence première du mot génération...

D'après la plupart des théories en la matière, une génération se définit à partir de quatre axes :

- le **familial** ou le généalogique, celui de la descendance et de l'ascendance, soit les grands-parents par rapport aux petits-enfants ou les parents par rapport aux enfants, ce qui implique une représentation de la famille comme un système de dons et de dettes, champ privilégié des relations entre les générations, marque de l'inscription de chacun dans une chaîne générationnelle<sup>3</sup> ; une génération est alors un produit du temps qui, au sein des familles et dans les rapports de filiation, institutionnalise la succession des êtres humains,
- le **cycle de vie**, celui de l'appartenance à un groupe d'âge, balisé par une période de la vie, distinguant ainsi entre petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse, âge adulte, vieillesse et grand âge,
- la **cohorte**, notion démographique renvoyant à un ensemble d'individus nés dans une période déterminée, généralement une même année civile,
- l'**histoire** et ses marques, associant une génération à une communauté de mémoire et d'expérience, en vertu du vécu commun d'événements historiques particuliers à l'origine d'une conscience de génération forte.

Toutefois, une génération ne correspond pas

- 1 Au Moyen Age par exemple, les parricides étaient nombreux, mais aussi les renoncements des gens âgés qui quittaient leur famille pour laisser la nourriture et la vie aux plus jeunes.
- 2 1993, l'Année Européenne des Personnes Agées et des Solidarités entre les Générations, a d'ailleurs vu fleurir bon nombre d'associations orientées sur les relations entre jeunes et personnes âgées. L'organisation même de cette année a participé à la légitimation des démarches associatives visant à pallier aux manques des solidarités de proximité. Notons que c'est en 1993 qu'a été créée l'asbl Courants d'Âges, réseau d'associations ayant des activités communes avec des objectifs différents dans le domaine de l'intergénérationnel.
- 3 Rappelons ici que le premier lieu des relations entre les générations, c'est la famille car nous commençons tous par nous situer au sein d'une famille.



uniquement à la perspective familiale ou à une position dans un cycle de vie ou à l'appartenance à une cohorte ou à un vécu historique singulier. Une génération se définit, selon Cl. Attias-Donfut (1988), comme un processus marqué par l'empreinte du temps et des événements qui le jalonnent ; ce processus, inconscient, est pénétré des influences des temps passés, présents et à venir.

Dans cette optique, une conscience de génération se construit tout au long de son existence propre et du vécu d'une société. Bien sûr, des événements identiques concernent diverses générations, et les réactions des différentes générations à ces événements touchent les consciences de toutes les générations. Il est donc difficile de cloisonner, de séparer l'esprit d'une génération par rapport à une autre.

C'est à ce niveau qu'intervient l'intergénérationnel<sup>4</sup> qui reconnaît l'intrication des générations et leurs multiples formes de relation.

### Des solidarités intergénérationnelles ?

Relations entre les générations, solidarités, transfert, transmission, équité, des notions à contextualiser, à relativiser et à différencier... Remarquons en tout cas que les termes de relation et solidarité sont trop souvent confondus. Or, s'intéresser aux solidarités intergénérationnelles, c'est rentrer dans le cadre plus large des relations entre les générations, c'est s'interroger sur les formes du lien social. La notion même de relation a une signification plus englobante que celle de solidarité, car elle transporte tant les possibilités de solidarité, de soutien et de compréhension commune de certains événements que celles de conflits, d'oppositions et de divergences d'opinions. Tentons néanmoins, et de manière plus restrictive par rapport à l'idée des relations, une définition des solidarités intergénérationnelles.

Intergénération, interâges, intercommunication, interaction, interlien, interdépendance, interexpériences et intersouffrances... L'intergénération est un phénomène social qui met face à face des personnes de tous les âges à la recherche d'échanges, de complicité et d'apports réciproques. Cet acte d'entremise générationnelle touche soit le niveau de la société, soit celui de la famille, soit celui du monde associatif. «... c'est un système de relations croisées entre différentes générations avec, dans le cadre de l'action sociale, une préférence pour une mise en relation des personnes âgées et des enfants – ou jeunes adultes en difficulté ...» (Amyot, 1998, p. 173).

Les rapports unilatéraux, la confrontation et les rivalités sont peu de mise ici même si la définition originelle d'une génération se basait, chez K. Mannheim, P. Bourdieu et bien d'autres, sur un nécessaire conflit des générations<sup>5</sup> s'opposant afin de se construire au-delà de modes de vie jugés obsolètes.

Quant à la solidarité, elle évoque d'abord un contenu philosophique d'entraide, d'altruisme avant d'être un ensemble de techniques redistributives de nature politique et administrative. Elle est avant tout une valeur morale impliquant des règles à respecter, une morale à transmettre, autant de repères normatifs nécessaires à l'organisation d'une société.

Sentiment d'utilité et reliance sociale pour les uns, soutien affec-

tif et moral, référence au passé et à l'expérience du vécu pour les autres, les générations se touchent pour se comprendre et produire cette logique du don nécessaire aux fondements de toute vie en société. «Chacun donne ce qu'il est et l'échange se fonde sur les manques (et les apports) respectifs» (Puijalon, Trincaz, 1994, p.133).

On retrouve ici l'élémentaire principe du don et du contre-don, forme triangulaire de la relation (Mauss, 1960). Ce principe suppose trois formes d'obligation, celle de donner, de recevoir et de rendre. Le don, élément constitutif du lien social, est fait au nom d'un groupe, d'un clan, d'une famille, et s'adresse à l'autre; il est fondé sur la reconnaissance – ou la crainte – de l'autre. Il suppose l'altérité, tout en l'abolissant symboliquement car «On mêle les âmes dans les choses ; on mêle les choses dans les âmes. On mêle les vies et les personnes» ... et les choses entremêlées sortent de leur sphère pour former l'échange et un nouveau 'tout'. N'est-ce pas là l'essence même de la communication? Ce principe suppose un large regard ouvert sur l'Autre, à la fois différent et miroir de soi-même.

Permettre de communiquer et de nouer les fils du social, pratiquer du maillage voire du remaillage social (Gassel, 1993), se préoccuper du tissu social, voilà l'enjeu de l'intergénérationnel, qui, lorsqu'il sort du cadre strict des relations spontanées, familiales ou de voisinage, se transforme en

action sociale, en action intergénérationnelle, moteur de diffusion des solidarités...

Le remaillage social réfère à l'idée du formel car on cherche à renouer des liens sociaux, des liens des solidarités là où ils n'existeraient plus ou seraient perçus comme faibles. On met donc en œuvre un système qui n'est plus de l'ordre du naturel mais à partir duquel se produit «pour la communauté, la restitution d'un patrimoine humain» (Vercauteren et al., 2001, p. 55).

L'intergénération restitue alors un futur

à la personne âgée et rend leur passé aux jeunes... tout en respectant les besoins propres de chaque génération, ses différences et spécificités.

On peut accepter de ce point de vue que les plus âgés représentent le patrimoine de l'humanité, sa mémoire vivante, l'histoire des traces d'un univers. Mais ce patrimoine doit circuler pour exister!

Sans réappropriation par d'autres groupes d'âge, il reste enfermé dans les limbes d'un désert mort-vivant... «Une véritable solidarité intergénérationnelle ne sera possible que si chaque génération reconnaît dans l'autre un moment évolutif et fondateur de sa propre existence...» (Vercauteren et al., 2001, p. 29).

*«Une véritable solidarité intergénérationnelle ne sera possible que si chaque génération reconnaît dans l'autre un moment évolutif et fondateur de sa propre existence...»*

4 Le concept d'intergénération est apparu dans les années septante, s'est exprimé concrètement dans les années quatre-vingt et s'est formalisé dans les années nonante, en particulier en 1993 avec l'Année Européenne des Personnes Agées et des Solidarités entre les Générations.

5 Du point de vue du conflit des générations, on peut soutenir deux hypothèses, soit celle d'une relative homogénéité des points de vue quel que soit l'âge, soit celle d'une différenciation de plus en plus grande des diverses générations en vie étant donné l'accélération de l'histoire...

Évidemment, on ne s'improvise pas générateur d'intergénération, de liens solidaires. Celui qui aura vécu retranché dans un confort sécurisant ou dans l'obsession narcissique de son unique bien-être trouvera difficilement les voies du lien social intergénérationnel. Au niveau interindividuel, établir des ponts entre les générations répond souvent à une façon de vivre antérieure, à une recherche de générativité (Erikson, 1986) et de transmission ancrée dès le plus jeune âge. Vouloir laisser des traces sans en avoir construit les prémices ne permet pas – ou si peu - de jouer le jeu intergénérationnel. Pensons ici aux vieux de Ionesco : un conférencier 'muet' est invité à présenter les idées 'creuses' d'un homme face à une salle emplie de chaises 'vides'...

On pourrait décliner les solidarités intergénérationnelles en fonction du croisement de deux axes : celui de la forme allant du formel à l'informel et celui du niveau sociétal allant de la société vers les communautés locales et l'entourage familial.

Ceci donne **un premier tableau (1) à double entrée** qui devrait permettre, dans le travail de terrain, de mieux tenir compte de toutes les formes solidaires existant autour ou à partir d'une personne ou d'un groupe de personnes.

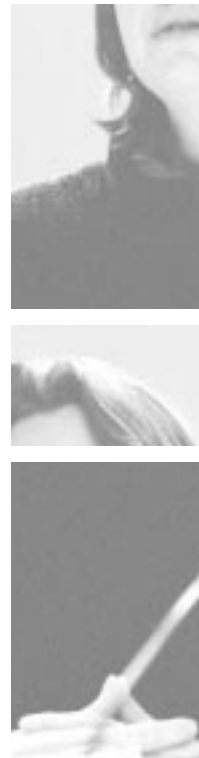
**Le tableau suivant (2) donne un autre type d'aperçu.** Il propose une mise en ordre du vocabulaire et des sous-entendus qu'il implique dans le domaine large des relations intergénérationnelles.

L'on passe ainsi progressivement du domaine des relations vers les solidarités et les transferts. Il est précisé pour chacun de ces groupes les dimensions qui le concernent.

Ainsi, si l'on peut observer au moins trois types de relations, inter-, trans- et intra-générationnelles, il existe de multiples formes de solidarités qui se situent sur les deux pôles d'une sorte de balance allant de l'informel, primaire, spontané, naturel, mécanique, interindividuel vers le formel, secondaire, construit, contractuel, organique, collectif.

Observons la position du bénévolat, situé à l'intersection du privé et du public. Celui-ci procède en effet d'une forme d'échange non rémunérée, et donc non contractuelle, mais entre en complémentarité avec l'offre d'aide et de soutien proposée par les pouvoirs publics. De ce fait, le bénévolat, expression même de la gratuité, est parfois en rivalité avec le salariat orienté sur le social.

Remarquons aussi la position intermédiaire du monde associatif qui se situe à la jonction du formel et de l'informel. En effet, l'aide qui en émane émerge plutôt du niveau local et se situe du côté du non marchand. Mais ce secteur bénéficie de subventions des pouvoirs publics et place ses travailleurs sous contrat légal, ce qui les distingue des aidants naturels qui fonctionnent de façon tacite. L'univers associatif contribue en quelque sorte à brouiller la donne des solidarités formelles et informelles.



<b>Relations</b>	
Intergénérationnelles	
Transgénérationnelles	
Intragénérationnelles	
<b>Solidarités</b>	
Primaires	
Secondaires	
Informelles	
Associatives	
Formelles	
Spontanées, de fait	> de proximité (famille, voisins, amis)
Contraintes, construites	> sociales (Etat-Providence)
Naturelles, automatiques	> idée de nature
Contractuelles, organisées	> idée de culture
Mécaniques – Famille/communauté se situant au niveau local et basées sur l'interdépendance et les similitudes	> principe de réciprocité
Organiques – Etat/société se situant au niveau sociétal et basées sur la reconnaissance des différences	> principe de complémentarité
Plan interindividuel	> préservation de l'intimité
Plan collectif	> intrusion dans la vie privée
<b>Transferts</b>	
Privés	
Bénévoles	
Publics	

**Tableau 2**

	Formel	Informel
<b>Société</b>	X	
<b>Associatif</b>		X
<b>Communauté</b>		X
<b>Quartier</b>		X
<b>Voisinage</b>		X
<b>Famille</b>		X

**Tableau 1**



On pourrait, afin de simplifier cette perspective, signifier que ce qui est d'ordre informel ou formel dépend de l'initiateur. Ainsi, un initiateur public, institutionnel, créerait les bases d'un univers formel et un initiateur privé, individuel, celles d'un univers informel, ceci tout en gardant à l'esprit que ce qui est de l'ordre de l'informel peut à un moment donné être récupéré par le formel et ce qui est de l'ordre du formel être 'abandonné' aux mains de l'informel.

Par ailleurs, vouloir créer de l'intergénérationnel par le biais du formel, c'est toucher à l'informel, à l'ordre des relations spontanées que l'on cherche à stimuler ou à recréer. Comme l'a signalé Fr. Cnocquart à propos de la Maison Saint-Ignace, un lieu de vie où se croisent personnes âgées et jeunes enfants, «*derrière l'intergénérationnel vécu comme naturel transparait tout un professionnalisme*».

Il y a donc, et de toute évidence, des croisements entre les solidarités informelles, spontanées et formelles, contraintes. Un autre exemple : la plupart des familles confrontées à la dépendance de parents âgés recourent à l'aide publique en complément de leurs disponibilités.

Enfin, ce n'est pas parce que l'on se situe du côté de l'informel que toutes les formes solidaires font partie du système idyllique du don et du contre/don. Des contraintes existent sous-jacentes à des obligations filiales et conséquences de systémies familiales.

28

## Vieillesse et intergénération

Outre les échanges intrafamiliaux basés sur les relations parentales et grand-parentales, les aînés jouent un rôle actif dans le cadre des actions intergénérationnelles.

Que ce soit en tant que bénévoles actifs dans une association (une école des devoirs comme La Barricade, les Visiteurs de Malades, la Croix-Rouge, Belgian Senior Consultant, etc.), en tant que grands-parents attentifs aux petits-enfants ou plus simplement en tant que personnes disponibles, les aînés sont des citoyens à part entière qui se proposent en tant qu'offreurs de services et d'expériences. La fin de l'activité professionnelle ne signifie pas la fin de tout ; la citoyenneté active ne se décline pas qu'aux âges jeunes et mûres...

La participation à des mouvements associatifs, le bénévolat au sein de groupes solidaires n'est autre qu'une manière de rester actif, de s'octroyer du sens socialement et individuellement tout en répondant aux besoins d'autres personnes. Il est vrai que parfois, ce type d'activité reflète une position identitaire fragile marquée par le refus du statut de retraité, et la recherche de postes, notamment au sein de conseils d'administration, procurant d'ultimes – et éphémères – pouvoirs.

Enfin, si certains considèrent que le grand âge et la dépendance introduisent des limites à l'intergénérationnel, pensons simplement que l'acte d'écoute ou d'observation passive constitue encore une action intergénérationnelle, via l'offre d'une attention même dans les pires conditions de dépendance. Tenir compte des capacités de chacun quel que soit l'âge, accepter les

rythmes et potentialités des uns et de autres permet la mise en œuvre du partage solidaire et de véritables liens intergénérationnels. Toutefois, aller jusqu'à dénier notre structure générationnelle fonctionnant en vertu d'un découpage des âges et de rôles y afférent, à l'instar de rares sociétés où l'âge n'existe pas, comme chez les Cuiva de Colombie (Arcand, 1989), serait une erreur culturelle car nous vivons dans un monde qui fonctionne sur base d'une structure d'âges découpée. Le danger de ce découpage en tranches d'âge survient dans l'association du dernier âge de la vieillesse, celui des vieux vieux, à un état de quasi totale incapacité les reléguant d'autant plus que l'on reconnaît et promet – à raison – un âge jeune de la vieillesse... S'il convient de parler de rajeunissement démographique et non plus de vieillissement démographique car la santé biologique aux âges avancés a progressé et offre une vie plus longue dans une relative jeunesse, on ne peut pour autant oublier les vrais vieux et

leurs potentialités, peut-être celle d'un soutien générationnel d'ordre contemplatif et moral...

Voici quelques résultats d'une étude réalisée en Région bruxelloise<sup>7</sup> qui permettent de se faire une idée plus concrète des regards et réalités du vécu intergénérationnel. Une majorité des personnes interrogées estime que les relations intergénérationnelles sont insuffisantes : «*Il faudrait plus de solidarité de proximité, d'entraide entre les voisins*», «*Il y a trop de cloisonnement entre les générations*».

Toutefois, plus d'une personne sur deux (56%) estime que la solidarité entre les générations existe. Celle-ci est plus reconnue par les hommes (61%) que par les femmes (53%). Elle est surtout perçue comme allant des plus âgés vers les plus jeunes, ce qui correspond aux habituels commentaires concernant le renversement des flux de solidarité qui vont plutôt des plus âgés<sup>8</sup>

- 7 M. Leleu, Les Nouveaux Vieux, 2000 : échantillon de 397 hommes et femmes de plus de 50 ans vivant dans la Région bruxelloise.
- 8 Ceux-ci ont en effet bénéficié du fruit des Trente Glorieuses et disposent aujourd'hui de pensions de retraite et d'une couverture en soins de santé décentes, cela, grâce à la nette amélioration des aides publiques en faveur des plus âgés. Ils ont donc les moyens de redistribuer leurs ressources financières à leurs enfants et petits-enfants. Ceci ne doit cependant pas occulter le clivage grandissant entre riches et pauvres, clivage qui traverse toutes les générations et assombrit l'avenir des jeunes entrants sur le marché du travail.
- 9 La population marocaine vit un nécessaire compromis entre sa culture d'origine et la culture du pays d'accueil. Le monde dont elle est issue se caractérise par un système familial patriarcal qui fait prévaloir la filiation sur l'alliance et fonctionne sur l'oralité de la transmission des savoirs. Dans ce système, les personnes âgées ne sont pas exclues du circuit de production car on leur confie des tâches adaptées ; de plus, les plus vieux demeurent les garants de la tradition en vertu de leur exemple et de la puissance de leur parole. La vieillesse symbolise donc encore la sagesse et la famille fonctionne selon les règles des solidarités claniques et mécaniques, ce qui évacue l'obligation de prise en charge des personnes devenant dépendantes par des instances externes. Cependant, l'intrusion discrète de la nouvelle culture dans les modes de perception et d'action des personnes immigrées porte atteinte aux déterminations de la culture originelle et les familles se voient tiraillées entre leurs habitudes et les nécessités. La famille étendue et solidaire représente dont un mythe en terre d'immigration, qu'il convient de croiser avec un autre mythe, celui du retour vers un modèle social inchangé.

vers les plus jeunes et sont surtout assumés par les jeunes vieux, soit les membres de la génération pivot ou sandwich amenés à soutenir leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs parents devenant dépendants (Attias-Donfut, 1995 ; Bawin-Legros, 1999).

Un fait surprend qui se démarque des opinions usuelles en cette matière : les hommes (82%) se disent plus chargés en aide – financière et affective – à leurs enfants que les femmes (70%) ! De même, ils seraient quasi aussi nombreux que les femmes à soutenir leurs parents âgés : 66% des hommes signalent qu'ils prennent en charge leurs parents âgés contre 68% des femmes ! Devons-nous voir là l'ébauche d'une évolution des modes de gestion des relations familiales, ou simplement la conséquence de vies plus longues qui obligent certains hommes à remplacer leurs épouses épuisées par des problèmes de santé ou par des prises en charge multiples ?

Remarquons cependant qu'en cas de besoin d'aide, les femmes restent en tête du peloton des pourvoyeurs d'aide et de soutien dans le cadre familial : les enfants-filles (43%) sont en effet les premières appelées, suivies du partenaire (34%), des enfants-fils (33%), des amis (20%) et du médecin (15%). Bien sûr, le type de personne appelée dépend du réseau existant autour des personnes âgées. Si le partenaire est moins souvent appelé au cours de l'avance en âge, c'est simplement parce qu'il a disparu ; si l'enfant n'est pas appelé, c'est parfois parce qu'il est lui-même trop âgé. Et l'aide formelle vient alors suppléer aux manques familiaux.

**Le tableau (ci-dessous)** montre dans quelle mesure les personnes privilégient le recours à l'aide naturelle, celles des aidants familiaux. Les points de vue résumés dans ces pourcentages représentent les souhaits des individus en cas de besoin d'aide et non la réalité. Ces résultats rencontrent ceux d'autres études menées sur des sujets parallèles qui montrent qu'en cas de besoin d'aide, les premières personnes appelées sont les proches (Leroy & Neirinckx, 1994).

94% des personnes interrogées feraient d'abord appel aux aidants naturels. Les aidants professionnels ne représentent que 17%. Les hommes recourent un peu plus à l'aide naturelle que les femmes. Seules les personnes plus âgées (75 ans et plus) – parmi lesquelles on trouve plus de femmes – se tournent davantage vers l'aide professionnelle (34%) : plus on avance en âge, plus on est obligé, du fait du rétrécissement du réseau relationnel, de se reposer sur les professionnels. Les personnes d'origine marocaine appellent rarement quelqu'un en dehors de la famille, ce qui répond, en partie, à un marquage culturel<sup>9</sup>. Quelle que soit la forme qu'on lui reconnaisse aujourd'hui, mosaïque, décomposée, recomposée ou éclatée, la famille reste investie du rôle de gestion des difficultés engendrées par les

changements de société et la perte des repères concomitante. Et le recours à l'aide se fait d'abord en son sein. Bien plus, entre des générations inégales face aux ressources publiques, il y a une certaine redistribution par les ressources familiales, via les donations aux plus jeunes qui restent parfois bien longtemps pris dans les mailles de la dépendance socio-économique.

De cette façon, «la famille est un amortisseur du conflit entre générations et de la crise générale de la société» et «l'affaiblis-



sement continu des solidarités familiales est un stéréotype à revoir...» (Gaulier, 1998, p. 22). Les dons familiaux vont toutefois de pair avec les dettes, car il existe un principe de réciprocité différée selon lequel on donne à ses enfants en fonction de ce que l'on a reçu de ses parents et de ce que l'on espère recevoir en retour. On entre ainsi dans une chaîne générationnelle reposant sur un pacte tacite de confiance, chaîne idéalisée et prédéfinie, mais parfois enfermante...

### Les générations solidaires...

Pourquoi penser intergénérationnel ? Pourquoi se sent-on obligé de travailler l'intergénérationnel dans l'associatif ? Pourquoi les pouvoirs publics s'intéressent-ils à l'intergénérationnel ? Pour combler les manques familiaux, pour répondre aux difficultés d'une société qui va très vite, trop vite pour certains ? Cette volonté active de penser l'intergénérationnel n'est pas anodine... La journée du 12 décembre 2001 a apporté de nombreuses réflexions originales en matière de construction solidaire et intergénérationnelle. Comment initier une démarche intergénérationnelle dans un lieu de vie institutionnel ? Quelles formes de soutien socio-politique apporter à l'intergénérationnel ?

Quelle place donner aux aînés et aux plus jeunes dans les actes d'entremise intergénérationnelle bénévole ? Quelles sont les limites entre l'intergénérationnel communautaire, informel et l'intergénérationnel issu des politiques publiques ? Comment raviver les solidarités de proximité ? Parmi les idées débattues, certaines se démarquent. Voici quelques pistes...

Personnes appelées en cas de besoin d'aide (Leleu, 2000, p.52)

	Homme	Femme	Belge	Maroc	50/64	65/74	75/89	+90	Total
Aidants Naturels	96%	92%	93%	100%	96%	91%	93%	57%	94%
Aidants professionnels	13%	20%	19%	5%	11%	13%	34%	57%	17%





### > *Briser l'image stéréotypée du vieux malade et dépendant*

Une idée de sens commun, tellement elle paraît évidente ! Mais ce n'est toujours pas un principe acquis ! En paraphrasant R. D'Antonio, rappelons que «*la personne âgée est aujourd'hui l'unique ressource capable de nourrir avec amour les nouvelles générations*». L'avance en âge ne s'accroche pas irrémédiablement à ce portrait de la désuétude, de la finitude et de la dépendance. Il faut accepter de voir la personne âgée comme une source d'action et d'utilités pour d'autres... En agissant sur son image, elle pourra d'autant mieux engendrer un regard positif chez les autres.

### > *Le déni de la mort*

Le phénomène de la mort vécue au quotidien fut très peu énoncé, si ce n'est dans l'atelier dirigé par C. Reynaerts. Or, s'intéresser à la vieillesse, c'est se rapprocher de la finitude, des vies finissantes. Ce sujet reste cependant un tabou qui touche d'autant plus les êtres âgés que l'on vit dans un monde technique cherchant à dissimuler ce qui est pourtant inéluctable. Il ne s'agit pas de développer des angoisses nouvelles autour de la mort mais il faut rappeler sa présence constante, certainement en maison de repos. La mort touche à la vie et concerne donc toutes les générations.

### > *De l'inutilité des nostalgies*

M. Pettiaux, citant J. Baudrillard, rappelle qu'il existe un principe de réalité selon lequel on ne peut vouloir être ou faire sur base de ce qui n'est plus. Il faut donc recréer, innover, inventer pour avancer... En accord avec P. Fontaine, il est donc inutile de chercher à vivre des formes solidaires basées sur la nostalgie d'un certain passé. Nous vivons dans un «hic et nunc» qui est la réalité, une certaine réalité, et l'oublier, c'est agir en défaveur des personnes en situation de précarité, qu'elles soient vieilles ou autres... Ainsi, il est vain de vouloir retrouver ce modèle idéalisé de société organisée autour de familles élargies qui prennent en charge leurs parents âgés.

### > *Le décloisonnement des secteurs*

Les mouvements, groupes et associations ont trop tendance à se replier sur eux-mêmes et à enfermer les individus dans des systèmes de prise en charge et de soins. Les vieux d'un côté, les handicapés d'un autre, les pauvres femmes ailleurs... Cette façon de classer les personnes à problèmes dans des boîtes institutionnelles permet d'occulter les difficultés, mais renforcent d'autant plus les stigmates et la dépendance par rapport à un système qui veut s'autoprotéger en annulant toute différence.



En réalité, cette façon de faire coûte, car elle multiplie les nécessités de prise en charge ! Il est donc important de mettre en œuvre les moyens d'une lutte contre tout ce qui suscite les ghettos, les phénomènes de racisme, d'âgisme ou tout autre système d'exclusion. Relevons à ce propos l'expérience des Trois Pommiers, un lieu de vie intergénérationnel où vivent des personnes âgées, des jeunes mères et leurs enfants, et des adultes en difficulté psychosociale, qui se bat depuis de nombreuses années

contre le phénomène de ghettoïsation. Pour les mêmes raisons, il importe de développer une prise en considération transversale et intersectorielle du travail intergénérationnel.

### > *La communication*

Bien communiquer est essentiel, certainement dans les lieux de vie intergénérationnels mais aussi dans les services et soins à domicile. Il convient donc de s'interroger sur l'importance des moyens octroyés à cette nécessité dans un monde basé sur des prestations à l'acte ou sur des horaires cadrés et trop serrés.

### > *La formation*

On oublie trop souvent de se préoccuper de la formation du personnel ouvrier ou des personnes qui remplissent les tâches dites subalternes dans les lieux de vie collectifs, dans les maisons de repos, dans les maisons de repos et de soins, dans le milieu hospitalier ou au domicile. Or, il est extrêmement important d'offrir à ces personnes une meilleure conscience de leur implication sur le terrain des soins en général et des services aux personnes âgées en particulier. Elles ont en effet des contacts directs avec les personnes soignées, ne fut-ce que dans le fait de nettoyer un espace. Ajoutons dans cette même lignée l'indispensable sensibilisation du personnel infirmier et médical aux dimensions spécifiques du vieillissement, du lien social et de la coordination ; celle-ci fait encore défaut, et certainement auprès des médecins!



### > *Le statut du bénévole*

Qu'est-ce qu'un bénévole<sup>10</sup> ? Voilà une question délicate enjeu de nombreux débats. Il semblerait que ce statut sera précisé prochainement, notamment suite à un congrès qui s'est déroulé le 5 décembre 2001.

À la demande de l'Association pour le Volontariat, versants francophone et néerlandophone, une réflexion précise a été entamée sur le statut du bénévole. Quel rôle joue-t-il ? Quelles sont ses compétences ? Faut-il lui donner une formation et si oui, de quel type ? Est-ce qu'un bénévole doit fonctionner dans une convention de travail ? Doit-on prendre ses frais en charge ?

Cette réflexion concerne des bénévoles de tous les âges ainsi que des personnes en bénéficiant de tous les âges. Elle interroge les formes de légitimation du travail hors travail, la reconnaissance des personnes n'exercant plus une activité rémunérée, mais encore désireuses de transmettre leurs potentialités, leurs compétences, leur savoir-être et savoir-faire, que ce soit à d'autres générations ou à des personnes de leur âge.

Dans un monde où l'espérance de vie croît d'un an tous les quatre ans, nombreuses sont les personnes vivant en dehors du monde du travail tel que balisé par les normes administratives qui imposent une retraite à 65 ans. Persiste toutefois chez cer-

tains une véritable volonté d'activité, parfois purement économique, mais aussi proche du rêve de se rendre utile, de la nécessité de se valoriser au travers du lien social et de services rendus.

#### > *Du temps pour tous les âges*

«Si une société ne sait plus vivre ses responsabilités citoyennes et humanistes, à quoi cela est-il dû ?» Cette question, introduite par l'un des protagonistes, permet d'élargir le débat autour du bénévolat et de la manière de vivre les solidarités intergénérationnelles. On peut considérer qu'il est une bonne chose que



les personnes âgées soient porteuses de temps et de capital humain dans une société déshumanisée, désacralisée ; le temps se vit alors comme un droit et un don, temps pour se rendre utile, temps de l'oisiveté, temps disponible. Cela voudrait néanmoins dire que seules les personnes âgées pourraient être des vecteurs de changement, de transmission, comme si les plus jeunes n'avaient pas droit au temps, comme s'ils étaient obligés de courir, de travailler, d'exister dans le «faire», le fait de faire pour faire. Or, il convient de s'interroger sur la portée d'une réflexion en termes de temps pour tous les âges, et cela certainement lorsque l'on traite de l'intergénérationnel, qui touche toutes les générations. Qui plus est, les seules personnes âgées, vectrices de changement, utilisatrices de temps à rendre disponible et à disposition des autres, doivent nécessairement être suffisamment nanties, au moins culturellement, car il paraît peu probable qu'un vieil homme pauvre, isolé et malade ait l'idée d'offrir son temps... La traditionnelle distinction des classes sociales, mais aussi le potentiel conflit des générations, s'immiscent dans le vécu et les regards portés sur l'intergénérationnel.

#### > *Interculture et intergénération*

Des dynamiques à la fois interculturelles et intergénérationnelles s'imbriquent pour se compléter ou s'opposer. Il est donc important, surtout en Région bruxelloise, de traiter de cette double logique qui renvoie aux attentes de personnes âgées

issues d'un monde dont les codes ne permettent pas de vivre le grand âge autrement qu'en famille. En effet, être vieux et immigré à Bruxelles peut devenir un problème, parfois plus lourd que celui d'être vieux et belge ; et il est encore plus difficile d'être une vieille femme immigrée, pauvre, seule et sans enfants, surtout dans une ville ! Ceci est dit avec des mots crus, mais

reflète une réalité, celle de personnes âgées dont les repères traditionnels, ceux de leur culture d'origine, se perdent. Tant leurs enfants adultes qu'elles mêmes baignent dans des difficultés de compréhension des droits et devoirs des uns et des autres. Sur base d'un modèle familial classique, peut-être idéalisé et renvoyé à un ailleurs, sorte de paradis perdu, on est supposé être pris en charge par sa famille, mais l'on vit en dehors de ce monde... Surgissent alors des soignants, des aidants formels, perçus comme des intrus certainement sur le terrain du domicile, mais aussi dans le monde hospitalier.

#### > *Les solidarités de proximité*

A. Hutchinson a souligné l'importance du soutien des activités susceptibles d'entretenir les liens de voisinage, soit les activités de proximité. Effectivement, s'il faut faire des choix politiques, des choix de société, plutôt que d'essayer de plaquer du solidaire, de l'intergénérationnel d'en haut, il convient de tenir compte de ce qui existe, de respecter la réalité, et de nourrir les solidarités et les relations entre les générations possibles au niveau des familles, des quartiers et du voisinage.

Dès lors, soutenir les personnes prenant en charge des parents âgés représente un axe de travail pertinent ! Dans le même ordre d'idée, il est fondamental de promouvoir les initiatives intergénérationnelles venant du terrain ou travaillant sur des terrains délimités et connus pour leur précarisation. À ce sujet, le Groupe de Recherche Action Participative (GRAP) mena une très intéressante expérience à Saint-Josse au début des années nonante ; l'objectif était de provoquer des rencontres positives entre jeunes d'origine immigrée et vieux de souche belge. Il serait judicieux d'entamer des démarches communautaires du même genre dans les grands ensembles et les logements sociaux où se posent beaucoup de problèmes de cohabitation intergénérationnelle, les plus âgés ayant peur des jeunes, les jeunes ne se sentant pas compris par les vieux.

10 Il existe à ce propos une tendance à confondre ou à utiliser un mot pour l'autre, soit bénévolat ou volontariat. Or, il semblerait qu'il y a une différence, quoique peu claire... Dans l'étude Statuut van de vrijwilliger (Fondation Roi Baudouin, 1998) citée par G. Knops et Fr. Pissart (2001, p. 61), le volontariat est défini comme «une activité à caractère non obligatoire, exercée à titre gracieux par une personne physique et sans être motivée par un lien socio-affectif spécifique, dans un contexte plus ou moins organisé, au bénéfice d'autrui ou de la société dans son ensemble». En quoi cette définition diffère-t-elle de celle du bénévolat ? Le bénévolat serait-il moins créateur, plus gratuit et plus libre encore que le volontariat ? Remarquons que Les Nations Unies proclamèrent 2001 Année Internationale du Volontariat et non du bénévolat ! Ceci procède évidemment de la légitimation d'une expression au détriment d'une autre.



### > *L'initiation d'une action intergénérationnelle*

Cet aspect des formes solidaires représente un axe de réflexion important car, dans le domaine de l'intergénérationnel, notamment celui qui est mené dans des lieux de vie collective ou dans le monde associatif, il y a bien souvent une personne ou un groupe initiateur, qui donne le ton sur lequel se vit et fonctionne l'intergénérationnel.

Prenons comme exemple le mouvement de la Flamboyance, réseau d'échanges intergénérationnels, qui est né en France en 1990 suite à l'initiative du Ministère de la Culture. À l'inverse, l'Association Nationale des Comités et Services Sociaux de Personnes Agées (ANCeSCAO) est un mouvement italien qui est parti de l'initiative de personnes âgées désireuses de se rencontrer et d'offrir leurs services à d'autres. Ceci ne veut pas dire que l'initiateur public ne rencontre pas la base, et c'est là qu'il faut rappeler les croisements entre formel et informel... Ajoutons encore que la survie des actions intergénérationnelles repose le plus souvent sur les épaules d'une personne centrale, généralement la créatrice de la démarche.

### > *Une allocation intergénérationnelle*

En continuant dans l'optique du point précédent, remarquons, assez simplement, que si l'initiative part de la base, on est dans l'informel, mais elle rejoint le plus souvent le formel lorsqu'elle tente de mettre en œuvre une action, lorsqu'elle cherche à conférer reconnaissance et légitimité à cette action par le biais de revendications émises au niveau des pouvoirs publics et visant à obtenir des subsides. Pensons ici à ces initiatives qui vivent bon an mal an grâce à l'accumulation de subsides de sources diverses : quelques lits maison de repos, quelques places maison d'accueil, quelques places handicap léger et autres... Ces lieux dont le choix inhérent au projet de vie est l'intergénérationnel, comme aux Trois Pommiers à Bruxelles, au Balloir à Liège ou à l'Auberge du Vivier à Habay-la-Neuve, ont parfois bien du mal à mettre en pratique leurs objectifs. Au vu du succès remporté par ces structures, il est toutefois urgent de les soutenir, par le biais, pourquoi pas, d'une allocation intergénérationnelle spécifique. A ce propos, légiférer l'intergénérationnel de manière fixe et statutaire est une aberration étant donné la mouvance des relations sociales, qu'elles se situent au niveau micro- ou macro-

social. Or, on cherche aujourd'hui à faire entrer l'intergénérationnel dans un ordre législatif. Si c'est pour reconnaître les initiatives et lieux de vie intergénérationnels existants, si c'est pour leur donner les moyens adéquats, c'est une bonne idée. Mais il est dangereux de donner un cadre légal fixe à l'intergénérationnel car on risque d'enfermer dans une logique unilatérale ce qui part de la base, du terrain, et revêt de nombreuses et multiples formes. On en arriverait ainsi à nier l'originalité de cette démarche, voire à empêcher la naissance de nouvelles expériences intergénérationnelles. Appliquer une norme précise de l'intergénérationnel relève donc de la gageure.

## *L'intergénération, une culture de société...*

Il est bien plus judicieux de soutenir l'intergénérationnel en tant qu'apport complémentaire s'immiscant dans des initiatives existantes, que ce soit en maison de repos, en maison d'accueil, dans le monde associatif ou dans les services et soins à domicile. Le principe d'une allocation intergénérationnelle<sup>11</sup>, sorte de subvention spéciale, viendrait alors compléter le cadre des subsides existants et rendrait plus aisée la reconnaissance des actions intergénérationnelles, d'origine formelle ou informelle, en place ou futures. Cette idée émerge progressivement comme la solution idéale qui permettrait de respecter et de prendre en compte et en charge les diverses formes de l'intergénérationnel sans toutefois dénier l'importance des normes d'agrément préexistantes.

Si, comme l'a fait remarquer P. Fontaine, l'intergénérationnel est devenu un défi de société, on ne peut oublier que nous cotoyons constamment d'autres générations. Nous échangeons tous les jours dans des assemblées intergénérationnelles ; il suffit d'ouvrir les yeux sur le quotidien pour s'en apercevoir... Ceci ne veut pas dire qu'il ne faut mener aucune action intergénérationnelle, au contraire ! Mais donner une réponse absolue à la question du défi intergénérationnel risquerait de clôturer un

<sup>11</sup> On ne peut pas confondre l'idée d'une allocation intergénérationnelle avec le principe de l'assurance dépendance ou allocation autonomie ! Il faut considérer l'intergénérationnel en tant que tel et ne pas l'associer à la dépendance, car l'intergénérationnel touche des personnes de tous les âges dont des personnes dépendantes.

débat qui touche au sens même de la vie, à l'essence même de la communication entre les êtres humains...

La question des solidarités et de l'équité intergénérationnelle ne peut donc se limiter à un simple dosage visant à équilibrer les deux plateaux d'une balance. Elle vise les formes élémentaires de la vie en société, dont procèdent les formes solidaires qui vont de l'informel au formel, et représente un choix de société. Et l'on peut alors admettre que «créer de l'intergénérationnel, c'est adhérer à une certaine idée de la société...» (Amyot, 1998, p. 173)

**«créer de l'intergénérationnel,  
c'est adhérer à une certaine idée  
de la société...»**



## Références bibliographiques

J.-J. Amyot, *Travailler auprès des personnes âgées*, Dunod, Paris, rééd. 1998 (Privat, 1994), 246 p.

B. Arcand, «*La construction culturelle de la vieillesse*» in R. Santerre, G. Létourneau (dir.), *Vieillir dans le monde. Contribution à une gérontologie comparée*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989, pp. 97-105

Cl. Attias-Donfut, «*Le double circuit des transmissions*» in Cl. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Nathan-Coll. Essais et Recherches, Paris, 1995, pp. 41-81

Cl. Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Paris, 1988, 249 p.

P. Bourdieu, «*La jeunesse n'est qu'un mot*» in *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, pp. 143-154

B. Bawin-Legros, J.-Fr. Stassen, «*Solidarité entre les générations. La nécessaire et difficile articulation du privé et du public*» in B. Bawin-Legros (dir.), *Familles modes d'emploi. Etude sociologique des ménages belges*, De Boeck Université & Larcier, Bruxelles-Paris, 1999, pp. 97-111

E.H. Erikson, J.M. Erikson, H.Q. Kivnick, *Vital Involvement in Old Age*, W.W. Norton & Co., New York-London, 1986, 352 p.

P. Fermont et I. Gassel, *Des espaces pour mieux vivre ensemble. Réflexion collective pour l'aménagement des espaces communautaires de l'Îlot Saint François*, Groupe Recherche Action Participative (GRAP), Lives-sur-Meuse, Mars 1993, 51 p.

X. Gaullier, «*Âges mobiles et générations incertaines*» in *Esprit*, octobre 1998, pp. 5-44

J. Ionesco, *Les chaises*, Gallimard-Folio, Paris, 1954, 87 p.

G. Knops, Fr. Pissart (dir.), J. Defourny, B. Van Buggenhout (auteurs), *Éléments pour une politique du volontariat*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2001, 99 p.

S. Lefebvre, «*Les relations entre jeunes adultes et seniors au Canada*» in B. Fusulier, G. Weisgerber (dir.), *Les Politiques Sociales, Solidarités intergénérationnelles*, n°1-2, 2002, pp. 42-54

M. Leleu, *Les Nouveaux Vieux. Portrait des personnes âgées de plus de 50 ans vivant dans la Région bruxelloise*, Rapport de l'étude réalisée pour la Commission Communautaire française représentée par le Ministre A. Hutchinson, Bruxelles, 2000, 158 p.

X. Leroy, I. Neirinck, *Solidarités sociales et santé des aînés, Les aînés vivant à domicile*, Recherche demandée par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale à l'initiative des Ministres J.-L. Thys et J. Chabert, Centre Interdisciplinaire sur le Vieillissement-Université Catholique de Louvain, Bruxelles, 1994, 140 p.

K. Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan-Coll. Essais et Recherches, Paris, 1990 (1ère éd. 1928), 119 p.

M. Mauss, «*Essai sur le don*» in *Sociologie et anthropologie*, 1960, 1<sup>ère</sup> publication in *Année sociologique*, 2<sup>e</sup> série, t.1, 1923-1924, pp. 145-312

B. Puijalon, J. Trincaz, *L'alliance des âges. Le changement de regard et la réciprocity au coeur des relations intergénération*, Fondation de France, Bergerac, 1994, 139 p.

R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux (dir.), *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, 220 p.

# BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- J.-J. Amyot, *Travailler auprès des personnes âgées*, Dunod, Paris, rééd. 1998 (Privat, 1994), 246 p.
- Cl. Attias-Donfut, M. Segalen (dir.), *Le siècle des grands-parents. Une génération phare, ici et ailleurs*, Autrement-coll. Mutations, n°210, 2001, 247 p.
- Cl. Attias-Donfut, M. Segalen, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, O. Jacob, Paris, 1998, 330 p.
- Cl. Attias-Donfut, «Les cycles d'échanges entre trois générations» in Lien social et Politiques. *Les jeunes visages du vieillissement*, n°38, automne 1997, pp. 113-122
- Cl. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Nathan-Coll. Essais et Recherches, Paris, 1995, 352 p.
- Cl. Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*, PUF-Que sais-je ?, 1991, 126p.
- Cl. Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Paris, 1988, 249 p.
- L. Baroni, J.-M. Gauthier, J. Grand'Maison, S. Lefebvre, *Le défi des générations*, Fides, Montréal, 1995
- B. Bawin-Legros, J.-Fr. Stassen, «Solidarité entre les générations. La nécessaire et difficile articulation du privé et du public» in B. Bawin-Legros (dir.), *Familles modes d'emploi. Etude sociologique des ménages belges*, De Boeck Université & Larcier, Bruxelles-Paris, 1999, pp. 97-111
- B. Bawin-Legros, Th. Jacobs (dir.) *Transferts, flux, réseaux de solidarité entre générations*, Services fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles, Bruxelles, 1995, 163 p.
- B. Bawin-Legros, J. Kellerhals (dir.), *Relations intergénérationnelles. Parenté-Transmission-Mémoire*, Actes du colloque de l'Association des Sociologues Belges de Langue Française (Liège, 17-18 mai 1990), Université de Genève, Université de Liège, 1991, 223 p.
- V.L. Bengtson, «The problem of Generations : Age Group Contrasts, Continuities, and Social Change» in V.L. Bengtson, K.W. Schaie (eds.), *The Course of Later Life : Research and Reflections*, Springer, New York, 1989, pp. 25-54
- A. Carlson, *Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes ?*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1998, 206 p.
- Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, «Les immigrés vieillissent aussi» in Agenda Culturel, n°178, novembre 1999, 30 p.
- Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique, *Une société pour tous les âges. Recommandations finales du Comité belge francophone pour l'Année Internationale des Personnes Agées*, Bruxelles, 1999, 31 p.
- Commission européenne, *Vers une Europe pour tous les âges – Promouvoir la prospérité et la solidarité entre les générations*, COM (1999) 221 final du 21/05/1999
- J. Crête, P. Favre (dir.), *Génération et politique*, Economica & Presses de l'Université Laval, Paris, 1989, 370 p.
- G. Dooghe, «Le réseau informel de prise en charge des personnes âgées : une étude européenne» in Gérontologie et Société, n°67, décembre 1993, pp. 7-17
- Federal Ministry of Labour, Health and Social Affairs in Vienna and European Commission, *A society for all ages. Employment, Health, Pensions and Intergenerational Solidarity*, Conference Paper, International Symposium, Vienna, 12-13 octobre 1998, 50 p.
- P. Fermont et I. Gassel, *Des espaces pour mieux vivre ensemble. Réflexion collective pour l'aménagement des espaces communautaires de l'Îlot Saint François*, Groupe Recherche Action Participative (GRAP), Lives-sur-Meuse, Mars 1993, 51 p.
- E. Franken (dir.), *Metiss'Agés. Rapports croisés entre générations et cultures*, Actes du 2ème cycle de séminaires centré sur l'interaction entre générations (1999), Ministère de la Communauté française, Direction générale de la Culture-Service Jeunesse et Education permanente, Bruxelles, 2002, 335 p.
- E. Franken (dir.), *Les Cahiers Dajep, Entre générations. Des contacts-des contrats*, Ministère de la Communauté française, Bruxelles, n°31, décembre 1997, 86 p.
- E. Franken (dir.), *Viellir au pluriel. Solidarité entre générations dans une société en vieillissement*, Actes du colloque de la Marlagne (20-21 janvier 1995), Ministère de la Culture et des Affaires sociales, Direction générale de la Culture et de la Communication-Service Jeunesse et Education permanente, 1996, 179 p.
- E. Franken (dir.), in Les Cahiers Dajep, *Viellir au pluriel*, Ministère de la Communauté française, Bruxelles, n°24, septembre 1995, 86 p.
- B. Fusulier, G. Weisgerber (dir.) «Solidarités intergénérationnelles» in Les Politiques Sociales, n°1-2, 2002, 127 p.,
- O. Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Armand Colin-Coll. U, Paris, 1991, 228 p.
- X. Gaullier, «Ages mobiles et générations incertaines» in Esprit, octobre 1998, pp. 5-44
- Gérontologie et Société, *Transmission des savoirs entre générations*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque du Réseau «Education permanente et avance en âge» de la Fondation Nationale de Gérontologie (28 mai 1990), n°61, juillet 1992, 85 p.
- Fr. Godard, *La famille, affaire de générations*, PUF-coll. Economie en liberté, Paris, 1992, 206 p.
- A.-M. Guillemard, J. Lègaré, P. Ansart, *Entre travail, retraite et vieillesse. Le grand écart* (Partie II Générations, contrat intergénérationnel), L'Harmattan, Paris, 1995,
- G.O. Hagestad, «Social Perspectives on the Life Course» in R.H. Binstock, L.K. George, (eds.) *Handbook of Aging and the Social Sciences*, Academic Press, San Diego, New York, Berkeley, Boston, London, Sydney, Tokyo, Toronto, 1990 (3rd ed.), pp. 151-168
- R. Houde, *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Gaëtan Morin, Québec, 1991, 357 p.
- J. Klercq (dir.), Report of the 1st International Conference on *Intergenerational Programmes* organised by Odyssee-Institute for Training, Education, Coaching and Consultancy in cooperation with UNESCO Institute for Education (UIE), 13-14 octobre 1999, Maastricht, 96 p.
- G. Knops, Fr. Pissart (dir.), J. Defourny, B. Van Buggenhout (auteurs), *Éléments pour une politique du volontariat*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2001, 99 p.
- O. Kutry, D. Vrancken, M. Kaiser, *Tisser des liens. Guide des pratiques associatives intergénérationnelles*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1995, 79 p.
- S. Lefebvre, «Rapports de générations. Une conjoncture socio-économique et culturelle» in Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. CII, 1997, pp. 183-198
- M. Leleu, *Les Nouveaux Vieux. Portrait des personnes âgées de plus de 50 ans vivant dans la Région bruxelloise*, Rapport de l'étude réalisée pour la Commission Communautaire française représentée par le Ministre A. Hutchinson, Bruxelles, 2000, 158 p.
- M. Leleu, «Familles mosaïques, générations mosaïques» in Les Politiques sociales. Familles mosaïques, n°3-4, 1994, pp. 5-8

- X. Leroy, I. Neirinck, *Solidarités sociales et santé des aînés, Les aînés vivant à domicile*, Recherche demandée par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale à l'initiative des Ministres J.-L. Thys et J. Chabert, Centre Interdisciplinaire sur le Vieillessement-Université Catholique de Louvain, Bruxelles, 1994, 140 p.
- M. Loriaux, «*Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal : restructuration des âges et modification des rapports entre générations*» in *Sociologie et Société*, vol. XXVII, n°2, automne 1995, pp. 9-26
- P. Maheu, N. Guberman, «*Familles, personnes adultes dépendantes et aide naturelle : entre le mythe et la réalité*» in *Revue internationale d'action communautaire. Prendre soin. Liens sociaux et médiations institutionnelles*, 28/68, automne 1992, pp. 51-62
- K. Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan-Coll. Essais et Recherches, Paris, 1990 (1ère éd. 1928), 119 p.
- P. Maréchal, *Solidarité entre les générations. A chaque saison ses fruits*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1992, 55 p.
- M. Mauss, «*Essai sur le don*» in *Sociologie et anthropologie*, 1960, 1ère publication in *Année sociologique*, 2de série, t.1, 1923-1924, pp. 145-312
- B.L. Neugarten, «*Age groups in American Society and the Rise of the Young Old*» in *Annals of American Academy of Science*, septembre 1974, pp. 187-198
- A. Pitrou, *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Privat, Paris, 1978 (rééd. 1992), 250 p.
- B. Puijalon, J. Trincaz, *Le droit de vieillir* (chap. 11 «L'alliance de tous les âges»), Paris, Fayard, 2000, 281 p.
- B. Puijalon, J. Trincaz, *L'alliance des âges. Le changement de regard et la réciprocité au coeur des relations intergénération*, Fondation de France, Bergerac, 1994, 139 p.
- A.S. Rossi, P.H. Rossi, *Of Human Bonding. Parent-Child Relations Across the Life Course*, Aldine de Gruyter, New York, 1990, 542 p.
- J.-Fr. Stassen (dir.), Dossier «*Inégalités, solidarités intergénérationnelles*» in *L'Observatoire*, n°29, 2000, pp. 29-96
- Ph. Van Parijs, *Refonder la solidarité*, Cerf, Paris, 1996, 108 p.
- R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux (dir.), *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, 220 p.
- R. Vercauteren (dir.), *Des lieux et des modes de vie pour les personnes âgées. Expériences et analyses pluridisciplinaires internationales*, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2000, 442 p.
- G. Weisgerber, *Projet intergénérationnel pour le développement économique et social*, Rapport pour la Commission européenne, Fondation Travail-Université, Bruxelles, 2001
- M. Maldague & A. Willaert (dir.), Dossier «*Vieillessement et diversité culturelle*» in ...bis (Bruxelles informations sociales), n°150, juillet 2002, pp. 18-51

